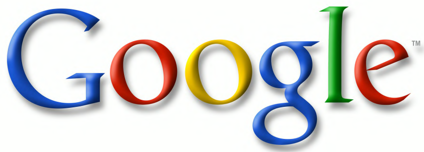
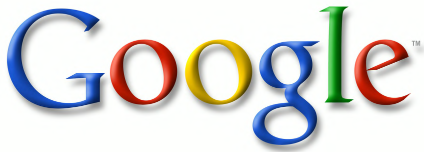
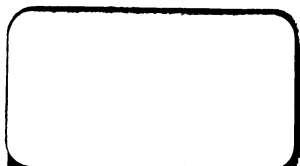

Google




DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
1860.



LA BASSE-BRETAGNE

ET

LE PAYS DE GALLES

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS ET Cie
RUE DES GRÈS, 11

LA BASSE-BRETAGNE

ET

LE PAYS DE GALLES

QUELQUES PAROLES SIMPLES ET VÉRIDIQUES

ADRESSÉES

A M. LE COMTE HERSART DE LA VILLEMARQUÉ
(De l'Institut)

PAR

J. WILLIAMS

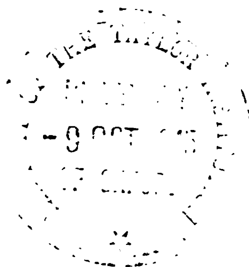
PASTEUR GALLOIS A QUIMPER

PARIS

LIBRAIRIE DE CH. MEYRUEIS ET Cᵉ, ÉDITEURS

RUE DE RIVOLI, 174

1860



Ces pages ne sont pas une attaque, mais une réponse provoquée par des assertions gratuites et réitérées.

LA BASSE-BRETAGNE

ET

LE PAYS DE GALLES



MONSIEUR LE COMTE,

C'est un fait très connu que les Bretons de l'Armorique et les Gallois d'Angleterre sont de la même race, et qu'autrefois il existait des rapports très intimes entre ces deux peuples. Malheureusement, depuis plusieurs siècles ces rapports avaient presque cessé, de sorte que la différence qui existe aujourd'hui entre les deux langues est très grande. Néanmoins, en les comparant, on voit qu'il y a encore beaucoup de rapport, surtout dans les substantifs et les racines des mots. Nous admirons sincèrement le désir ardent exprimé par vous et plusieurs autres savants bretons, de rétablir entre ces deux pays intéressants les relations intimes et amicales qui les unissaient dans l'ancien temps. C'est pour arriver à ce résultat tant désiré que vous et quelques-uns de vos compatriotes, avez visité

le pays de Galles il y a déjà plusieurs années; vous y avez été accueilli avec le plus grand enthousiasme, et nous pouvons vous assurer que parmi tous les littérateurs bretons, il n'y en a pas un qui soit plus respecté que vous dans notre patrie. La dernière fois que nous avons visité notre pays, nous avons entendu plusieurs Gallois exprimer leur admiration pour les talents et le dévouement de M. de la Villemarqué. Et certainement tout le monde s'accorde à dire que vous avez rendu de grands services à votre pays et surtout à la langue bretonne. Pour notre part, nous pouvons dire en toute franchise que nous n'ouvrons jamais les deux volumes du *Barzaz Breiz* sans vous témoigner notre reconnaissance tacite, pour avoir fait des recherches si louables et avoir surmonté tant d'obstacles, afin de pouvoir mettre au jour tant de morceaux de poésie, dont quelques-uns sont assurément très remarquables et qui seraient probablement restés cachés et inconnus sans vos travaux et votre zèle.

I

Nous nous réjouissons que la question d'établir des rapports entre la vieille Armorique et le pays de Galles soit encore à l'ordre du jour. *Mais pour qu'on puisse établir des rapports et poser les bases d'un système de coopération*, il nous semble absolument nécessaire que les Bas-Bretons aient quelque connaissance de ce pays,

qui était autrefois si étroitement lié à l'Armorique; autrement des renseignements mal donnés pourraient nuire à la réalisation de vœux formés de part et d'autre avec un égal empressement.

Dans un entretien que nous eûmes sur le pays de Galles, lorsque vous nous fîtes l'honneur d'une visite (il y a de cela bien des années), nous vous faisions remarquer que les Bas-Bretons ne connaissaient presque rien de notre pays ni de ses habitants. Nous regrettons vivement que cette ignorance, que nous déplorions alors, n'ait pas encore cessé d'exister.

Il est bien vrai que vous avez visité notre pays plusieurs fois; ainsi il est tout naturel que vos compatriotes, les Bas-Bretons, viennent vous demander *des renseignements* sur ces personnes que vous honorez du nom de « frères Gallois. » Nous sommes contraint de dire que c'est avec étonnement que nous avons lu la singulière description que vous faites de notre contrée, que vous appelez « le malheureux pays de Galles. » Il est même à craindre que les détails erronés que vous donnez sur les Gallois ne portent atteinte au rétablissement des rapports entre les deux branches celtiques.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans votre introduction au *Barzaz Breiz* à ce sujet :

« C'était aux solstices qu'avaient lieu en Cambrie (pays de Galles), comme les assemblées druidiques, les plus grandes réunions chrétiennes; c'était dans les lieux consacrés par la religion des ancêtres, parmi les dolmens, au bord des fontaines qu'on se réunissait; c'était à l'occasion des fêtes qu'on y célébrait que

revenaient périodiquement ces espèces de jeux olympiques où les bardes, en présence d'un concours immense, tenaient leurs séances solennelles et disputaient le prix de la harpe et de la poésie; où les athlètes entraient en lice et faisaient assaut de courage, d'adresse ou de vitesse, à l'escrime, à la lutte, à la course et à vingt autres exercices semblables dont parlent les anciens auteurs; c'était à ces fêtes que la foule trouvait dans la danse et la musique une diversion passagère aux soucis journaliers de sa misérable existence. Innocentes et pures joies sanctifiées par la religion, qui vous a enlevées au peuple de Cambrie? quels plaisirs vous ont remplacées? qu'êtes-vous devenues?

« Les sectes protestantes qui déchirent et dépoétisent ce malheureux pays ont ôté à ces fêtes tout caractère religieux : il n'en reste que des débris sauvés à grand'peine par les bardes, ces gardiens de la nationalité galloise, qui désormais ne s'appuie plus sur les mœurs, la langue et les traditions. En Bretagne, elles ont conservé leur génie primitif, et la religion a continué d'être l'âme de ces solennités, qui promettent encore à nos vieux usages, à nos croyances vénérables, à notre langue et à notre littérature rustique de longues années d'existence. »

Dans un autre de vos ouvrages[1], en parlant du combat du bâton, vous dites : « Ce genre d'escrime était en usage dans le pays de Galles avant le dix-septième siècle. A cette époque, les ministres de la religion prétendue réformée l'abolirent avec les autres

[1] *Contes populaires des anciens Bretons*, tome II, page 287.

jeux nationaux gallois, qui sont maintenant remplacés par les orgies du cabaret. »

Il y a bien longtemps que plusieurs de nos compatriotes nous ont prié de vous adresser quelques paroles simples et véridiques au sujet de l'opinion que vous manifestez sur notre pays. Après tant d'années de retard, le moment actuel nous paraît bien choisi, puisque, d'après ce qu'on dit, une nouvelle ère doit commencer pour les rapports entre les deux pays. De plus, nous connaissons plusieurs Bas-Bretons respectables et à l'idée large et éclairée qui liraient avec plaisir *quelques paroles écrites par un Gallois* sur son propre pays. Ainsi la *vérité* et la *justice* exigent que nous opposions à vos accusations gratuites contre notre pays *des faits palpables*, qui répondent aux vœux de nos compatriotes et en même temps éclairent plusieurs de nos amis dans la Basse-Bretagne.

Vous avez dû être profondément blessé lorsque vous avez visité nos régions, d'y voir les ravages faits par « les sectes protestantes. » Pour exprimer vos pensées douloureuses, vous avez établi une comparaison entre les deux pays, dans un langage bien poétique et coloré. Vous représentez celui de Galles comme étant « *déchiré, dépoétisé* et rendu malheureux par les sectes protestantes, » tandis que, d'après vous, la Basse-Bretagne est toujours restée la terre classique de la poésie, de la religion et du bonheur.

Du reste, vous n'êtes pas le seul Bas-Breton qui ayez dépeint d'une manière bien énergique les misères apportées chez nous par le protestantisme. Un missionnaire breton, qui a demeuré dans le pays de

Galles plusieurs mois et qui a vu de près ces malheureux Gallois, paraît avoir eu le cœur tout navré en pensant à leur triste et déplorable état. Dans une lettre écrite en langue bretonne et imprimée dans le *Breuriez ar feiz*, il fait un appel pressant pour envoyer des missionnaires qui servissent d'auxiliaires à M. l'abbé Mahé, qui était établi à cette époque à Aberystwith, dans le sud du pays de Galles.

Voici ses paroles pathétiques : « Une grande partie des Gallois ont renié leur foi par la crainte d'être détruits par les huguenots, et aujourd'hui, à l'exception de quelques-uns, ils n'ont aucune espèce de foi. » Puis il ajoute : « Habitants de la Basse-Bretagne, ayons donc pitié de nos frères les Bretons qui sont au delà du détroit. Devenons tous membres de la propagande qui leur envoie des missionnaires. Plus le nombre des membres de votre société sera grand, plus les ressources que vous fournirez seront abondantes, plus nous pourrons envoyer de prêtres bretons à nos misérables frères que les Anglais et les huguenots tiennent dans les liens du malin esprit; plus tôt seront brisées leurs chaînes[1]. »

Nous sommes convaincu que votre opinion, qui est celle du prêtre que nous venons de citer, est partagée par tout le clergé breton, ainsi que par la grande majorité de vos compatriotes. Puisque vous et d'autres Bas-Bretons, qui avez visité *les malheureux Gallois*, semblez prendre plaisir à faire entre les deux pays des rapprochements dont le résultat est de placer le

[1] *Breuriez ar feiz pour l'année* 1849, pages 200, 201.

pays de Galles dans un état d'infériorité très marqué, tant sous le rapport des mœurs que sous celui des institutions religieuses, nous ne pensons pas que l'on puisse nous taxer de présomption si nous hasardons entre la Basse-Bretagne et le pays de Galles une comparaison dont le seul but sera de rétablir les faits dans toute leur vérité.

On comprend l'ardeur avec laquelle vous faites l'éloge de votre pays, entouré comme vous l'êtes de nombreux écrivains dont quelques-uns ont une grande notoriété et qui ont mis en œuvre tous leurs efforts et leurs talents pour dépeindre les merveilleuses qualités des Bas-Bretons.

Des nombreux panégyriques qui ont été publiés sur la Basse-Bretagne, nous ne citerons que quelques extraits tirés de vos meilleurs auteurs :

« Peuple de la Basse-Bretagne, peuple fidèle et honnête, le jour où tu pourras passer devant ces maudits cabarets sans y entrer, tu seras le premier peuple du monde... Selon l'opinion de plusieurs, vous n'êtes pas de bons chrétiens parce que vous n'êtes pas assez instruits : plût à Dieu que tout le monde fût aussi instruit que vous l'êtes des vérités de l'Evangile ! Regardez avec mépris toutes ces sottises que l'on débite sur votre ignorance. Nous ne sommes pas aussi ignorants qu'on veut bien le dire. Vous avez entendu ce que les méchants qui ont abandonné la foi ont dit de vous. Il est vrai, vous ne comprenez pas le français, vous n'avez pas autant de génie que ces incrédules; mais il vaut mieux que vous connaissiez Jésus-Christ et son Evangile. Ce n'est pas vous qui êtes aveugles, mais

ce sont ces misérables qui se trompent par leur propre méchanceté [1]. » — « Cette terre bretonne, d'où la foi catholique s'exhale comme un parfum [2]. » — « Le soleil n'a jamais éclairé de canton où ait paru une plus constante, une plus inviolable fidélité dans la foi ! Il y a treize siècles qu'aucune espèce d'infidélité n'a souillé la langue qui a servi d'organe pour prêcher Jésus-Christ, et il est à naître qui ait vu Breton bretonnant professer autre religion que la catholique [3]. » — « La conservation de la foi et des vertus sociales parmi les Bretons est due principalement à leur langue [4]. » — « Qui sauvera dans l'avenir sa simplicité religieuse, mille fois préférable à toute l'élégance sceptique des mœurs modernes? Qui la préservera de l'irréligion et de la corruption qui gagnent, avec le français, les autres provinces, si ce n'est encore et à toujours la langue d'or de nos aïeux [5]. » — « Le soleil n'a jamais lui sur un pays où l'arbre de la foi a pris des racines si profondes et a porté tant de fruits que la Basse-Bretagne [6]. »

Nous pourrions continuer ces citations, mais celles-ci suffisent pour l'objet que nous nous proposons, qui est de comparer la Bretagne, *qui n'a pas brisé la chaîne et la tradition des apôtres et qui ne s'est pas détachée de l'unité de l'Eglise*, et le pays de Galles *déchiré par*

[1] *Mandement breton pour l'année* 1846.
[2] De Carné, *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1857, page 26.
[3] Le P. Maunoir, cité par M. de la Villemarqué.
[4] Laennec, *Lettre à M. Legonidec* (*Gramm. bret.*, page 18).
[5] De Bonald, *Lettre à M. de la Villemarqué*, 14 sept. 1839.
[6] *Breuriez ar feiz pour l'année* 1849, page 65.

les sectes protestantes;— la Bretagne, *où la foi catholique s'exhale comme un parfum*, et le pays de Galles, *qui n'a aucune espèce de foi ;* — l'une, qui produit plus de fruits *qu'aucun autre pays du monde*, l'autre, tenu par les *huguenots* et les *Anglais* dans les liens du *malin esprit;* — l'une, dont la religion et le génie continuent d'*être l'âme* de *ses réunions chrétiennes* et de ses solennités, l'autre, dont les réunions ont *perdu tout caractère religieux*, *et que les sectes protestantes ont dépoétisé*. Nous avons *surtout* le droit d'établir une comparaison entre *la Bretagne*, où le christianisme fit perdre aux grandes réunions nationales leur caractère païen, mais où il ne paraît avoir changé ni leur institution fondamentale, ni leurs cérémonies, ni leurs usages, ni le temps, ni le lieu; où, fidèle à sa manière habile d'agir avec les barbares, il n'abattit pas le temple, mais le purifia; et le pays de Galles, où *les ministres de la religion prétendue réformée abolirent* les jeux nationaux gallois, qui sont maintenant *remplacés* par les *orgies du cabaret*.

Ici, permettez-nous de faire une remarque en toute sincérité. A votre point de vue comme catholique-romain consciencieux et Breton dans l'âme, il n'y a rien d'étonnant que vous et le clergé breton déploriez les doctrines funestes semées par l'hérésie, et qui ont produit des fruits si amers parmi vos frères gallois. Il est naturel aussi que vous considériez votre pays comme le pays classique des doctrines de Rome et le plus religieux du monde. Vous ne serez pas, nous le pensons, plus injuste pour nous que nous ne l'avons été pour vous, et vous nous permettrez de penser, en

notre qualité de Gallois et protestant consciencieux, que notre pays est beaucoup plus avancé que le vôtre dans la civilisation et surtout dans la connaissance et dans la pratique de la religion de Jésus-Christ. Notre impartialité ne peut nous faire oublier qu'il ne s'agit pas ici d'opinions personnelles sur l'un ou l'autre pays, mais de *faits certains* et *palpables*. Heureusement pour l'humanité, celui qui n'a jamais connu le péché nous a laissé une règle certaine et infaillible, qui peut s'appliquer aux nations aussi bien qu'aux individus : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. » Dans cette petite discussion, ayons donc recours aux *faits* seulement. Envisageons le pays de Galles, qui a « brisé la chaîne et la tradition des apôtres et s'est détaché de l'unité de l'Eglise papale. » Nous regrettons beaucoup que les limites que nous devons nous imposer ne nous permettent pas de faire usage ici des preuves historiques qui établissent, jusqu'à la dernière évidence, que notre pays n'a pas été soumis à l'autorité de l'Eglise de Rome avant le règne d'Henri II d'Angleterre, et que, même à cette époque, il n'y manquait pas beaucoup d'âmes assez fidèles et courageuses pour protester énergiquement contre les empiétements et les erreurs de la papauté. Vous n'ignorez pas que plusieurs siècles avant les efforts de saint Grégoire et la mission du moine Augustin, le christianisme était établi dans la Grande-Bretagne, et que les Eglises de ce pays, ainsi que les Eglises primitives de la Bretagne armoricaine, avaient conservé la pure doctrine apostolique et leur indépendance vis-à-vis de Rome. Vous savez aussi que, de l'année 416 à l'année 500, près

d'un siècle avant la mission d'Augustin, Lupus, évêque de Troyes, et Germain, évêque d'Auxerre, vinrent y prêcher dans les premiers temps de l'invasion saxonne. « Germain d'Auxerre, dit le savant Thierry, parvint à relever en Bretagne l'honneur de la grâce divine. Il faut dire, à la louange de cet homme, que sa propre conviction et son zèle personnel plutôt qu'un ordre de l'autorité pontificale l'avait engagé à prêcher les Bretons, et qu'il portait un amour de frère à ceux qu'il essayait de convertir. Il en donna la preuve en marchant lui-même à la tête de ses prosélytes contre les conquérants saxons, qu'il fit reculer au cri d'*Alleluia !* répété trois fois par toute sa troupe. Malheureusement ce ne fut pas ainsi que les agents accrédités de l'Eglise romaine en usèrent ensuite avec la population bretonne réfugiée dans le pays de Galles [1]. »

« Les chrétiens primitifs de la Bretagne insulaire ne voulurent jamais reconnaître ni la suprématie de Rome, ni la mission d'Augustin. Ces hommes, nourris de la vraie parole de Dieu, se révoltaient à l'idée de voir ce missionnaire composer avec les superstitions païennes (dans le seul but de domination), conformément à ces étranges instructions du pape Grégoire, de ne point faire cesser ni leurs fêtes païennes, ni les coutumes de leur culte, mais au contraire, de les conserver, en se contentant de substituer aux noms des faux dieux ceux des saints dont leurs églises portent les noms et dont les reliques y sont déposées [2]. »

[1] *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands,* pages 75, 76.

[2] Beda, liv. I, chap. xxx.

Aussi ces anciens chrétiens de la Grande-Bretagne furent vus d'un mauvais œil par les nouveaux venus, et Augustin, qui avait pactisé avec les Saxons envahisseurs, voulant étendre son autorité sur les Eglises du pays de Galles, leur enjoignit de réformer leurs pratiques religieuses selon les usages de Rome. Ils l'écoutèrent et consentirent même à une entrevue, « où assistèrent sept évêques de race bretonne et beaucoup de religieux, la plupart sortis d'un grand monastère appelé Bangor. A leur approche, le Romain négligea de se lever; mais ni cette marque d'orgueil qui les blessa, ni son éloquence, ni un prétendu miracle qu'il affecta de faire en leur présence n'eurent le pouvoir d'effrayer les Cambriens et de leur faire renoncer à leur indépendance [1]. »

« Nous n'avouerons jamais, dit celui qui portait la parole, les prétendus droits de l'ambition romaine, non plus que ceux de la tyrannie saxonne; nous devons, il est vrai, au pape de Rome, la soumission de charité fraternelle, de même qu'à tous les chrétiens; mais pour la soumission d'obéissance, nous ne la devons qu'à Dieu, et après Dieu à notre vénérable surveillant l'évêque de Caerlleon sur l'Usc. D'ailleurs nous demanderons pourquoi ceux qui se glorifient

[1] C'est ce déplorable relâchement des missionnaires des siècles postérieurs aux apôtres, qui a laissé subsister dans les Eglises fondées par les missionnaires romains tant de superstitions et de coutumes païennes couvertes du manteau d'un grossier christianisme. De là ce culte des fontaines, de pierres et de vieilles idoles, que le chrétien remarque avec douleur dans plusieurs pays catholiques-romains, et surtout dans la Bretagne armoricaine où il est porté au plus haut degré.

d'avoir converti les Saxons ne les ont jamais réprimandés de leurs violences contre nous, et de leurs usurpations sur nous[1]. » Ces mots devraient être écrits en lettres d'or. Nous sommes fiers de notre ancienne poésie et de nos vieux airs gallois, mais de tous les documents que conservent nos archives, nous mettrons au premier rang ces nobles paroles, car elles sont la preuve indubitable que nos Eglises galloises reçurent la vérité avant qu'elle fût altérée par la cour de Rome, et que les chrétiens gallois protestèrent contre les prétentions du pape dans le sixième siècle comme ils protestent encore dans le dix-neuvième.

Nous sommes contraint de laisser de côté ce sujet si intéressant pour l'histoire de notre indépendance ecclésiastique. Et ici se produit le côté ténébreux de la question. Le pays de Galles a été à la fin soumis à l'autorité papale, et, comme le reste de l'Europe, il se trouvait enveloppé dans les ténèbres d'une ignorance et d'une superstition grossières. L'Eglise de Rome, pendant quelques siècles, ne cherchait qu'à le tenir sous son joug de fer, et à cet effet elle employait tous les moyens possibles pour lui cacher la lumière divine, jusqu'à ce que la Réformation glorieuse du seizième siècle l'eut réveillé de sa léthargie morale et physique. Nous voici maintenant en présence de ce grand fait, qui, d'après votre opinion et celle de tous les catholiques-romains, a brisé l'unité de l'Eglise et a introduit tant de sectes dans le monde chrétien. Depuis que

[1] *Hist. de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, I, pages 94, 95.

Bossuet a écrit l'*Histoire des variations* jusqu'à nos jours, ces deux mots : « sectes protestantes, » ont fourni une thèse universelle aux partisans de la papauté. Il n'y a pas un pays dans le monde où l'on entend plus souvent que dans la Basse-Bretagne ce morceau d'éloquence ultramontaine prononcé d'une voix qui fait peur : « Regardez l'Angleterre et l'Amérique et tant d'autres pays où les sectes protestantes se déchirent réciproquement. » On dépeint nos divisions d'une manière si effrayante, qu'on serait tenté de dire qu'il y a une guerre acharnée et constante entre nos pasteurs, et que leurs troupeaux se battent dans les rues, la Bible sous le bras. Il semblerait aussi que vous avez dû voir une guerre religieuse acharnée dans nos contrées, lorsque vous les avez visitées; autrement vous n'auriez pas dit « que les sectes protestantes déchirent et dépoétisent ce malheureux pays. »

Avant de nous étendre plus au long sur ce sujet, il est de notre devoir de faire une petite digression pour répondre aux accusations que vous portez contre un homme qui a exercé une influence immense sur le pays de Galles. Cet homme, c'est Calvin.

II

Dans votre introduction aux *Cantiques bretons*, recueillis et publiés par M. l'abbé Henry, de Quimperlé, vous vous exprimez ainsi : « Le jour où, fiancée à la

France, la Bretagne abdiquait ses droits politiques, ébranla fortement sa nationalité : elle ne devait pas néanmoins la voir succomber tout entière ; une puissance lui resta qui, mettant à l'abri des influences étrangères ses croyances, ses mœurs et ses traditions, en sauva la plus noble part : ce fut la langue bretonne... Or deux fléaux terribles ont attaqué la nation à laquelle son sort est uni, le calvinisme et le voltairianisme ; Voltaire et Calvin, les deux grands génies de l'erreur, si toutefois on peut appeler grands les ennemis de Dieu et des hommes. Calvin, proclamant la souveraineté de la raison individuelle, foulant aux pieds l'autorité et brisant la chaîne de la tradition des apôtres, avait vu les plus belles provinces de la France se détacher à sa voix de l'unité de l'Eglise. La défection avait gagné de proche en proche avec une rapidité effrayante ; les émissaires de l'hérésie, parvenus jusqu'à la Bretagne, frappaient triomphants à ses portes, mais la Bretagne ne leur ouvrit pas, elle n'entendait pas leur langue et l'hérésie s'éloigna vaincue... La langue, qui déjà l'avait mise à l'abri des paradoxes de Calvin, la défendit contre l'impiété philosophique, et le voltairianisme fut vaincu sans combat comme le calvinisme [1]. »

O heureuse Basse-Bretagne ! nous écrierons-nous ; ta langue a été ta sauvegarde ! Nous ne pouvons pas en dire autant pour le « *malheureux pays de Galles.* » La langue galloise *n'a pas été un empêchement* aux paradoxes de Calvin. Les émissaires de l'hérésie ont

[1] Introduction aux *Cantiques Bretons*, pages 4, 5.

frappé triomphants à ses portes, et, hélas! y ont été admis. Aujourd'hui la grande majorité des chrétiens du pays de Galles est calviniste. Entendons-nous. Nos compatriotes adhèrent aux opinions du grand réformateur aussi longtemps qu'ils le croient d'accord avec l'Ecriture sainte. Il est vrai que le pays renferme beaucoup de chrétiens qui ne sont pas d'accord avec le savant illustre sur quelques doctrines qu'il a enseignées. Cependant ils ont tous un grand respect pour sa mémoire, et nous croyons pouvoir dire, sans nous tromper, qu'il n'existe pas deux pays au monde où le nom de Calvin soit plus vénéré qu'en Ecosse et dans le pays de Galles.

Par rapport à votre pays, Monsieur, nous nous sommes souvent demandé depuis que nous y sommes : D'où vient que le nom de Calvin, un des hommes les plus remarquables que la France, ou aucun autre pays, ait jamais produits, inspire une horreur si profonde aux Bas-Bretons? Le nom de Satan ne les effraye pas, à beaucoup près, autant que celui de Calvin. Cette haine vient probablement, en grande partie, de ce qu'on ne cesse pas de le calomnier de la manière la plus extravagante et la plus ridicule. En voici un exemple : quelques jours après notre arrivée dans ce pays-ci, un prêtre de l'Eglise romaine, parlant passablement bien l'anglais, vint nous visiter pour nous ramener à la vérité. « Nous serons très reconnaissants, répondîmes-nous, de vos instructions, puisque surtout il s'agit de connaître la *vérité*. — Il faut commencer, nous dit-il, par lire la vie et la mort de votre fondateur, l'infâme Calvin, afin que vous puissiez savoir ce que c'est que

le protestantisme. » Le lendemain, il vint pour nous lire quelques extraits d'un livre qui contenait, d'après ce qu'il nous dit, l'histoire authentique de la vie de Calvin. Et quelle vie! non pas celle d'un homme, mais d'un véritable monstre d'iniquité. Après avoir quitté l'Eglise de Rome, il s'était adonné aux plus honteuses voluptés. « Et sa mort, nous disait notre convertisseur, est quelque chose dont le récit nous fait frémir. Pendant son agonie, de noirs démons se trouvaient dans sa chambre, tout prêts à arracher son âme à son corps. » — « Rappelez-vous, nous dit-il, que c'est la *vérité* qui se trouve écrite dans ce livre, puisque c'est son médecin huguenot, son ami intime qui nous a fourni ces détails. » Alors nous regardant fixement, il nous demanda : « Que pensez-vous de sa mort? » Nous lui dîmes en souriant : « Nous avons une haute opinion de son médecin et ami; c'était un homme très impartial, puisque, s'il avait été fils de Loyola au lieu d'être huguenot, et si Calvin avait été prêtre de l'Eglise romaine, le récit nous aurait dit (*ad majorem Dei gloriam*) que les noirs démons qui voulaient arracher son âme à son corps, étaient tout simplement des archanges venus pour la transporter dans le sein d'Abraham. »

Permettez-nous maintenant, Monsieur, de vous le demander : Est-ce dans de pareils livres que vous avez puisé vos idées sur Calvin, que vous osiez l'appeler : « Un des grands ennemis de Dieu et des hommes? » La mémoire de l'illustre Français a tant d'attraits pour le pays de Galles, qu'au nom de plusieurs milliers de nos compatriotes, nous vous demandons : « Comment

avez-vous eu la hardiesse de mettre l'homme de Dieu à côté de Voltaire? » On ne peut guère s'étonner que de pauvres Bas-Bretons, qui ne connaissent de Calvin que les calomnies ridicules et grossières relatées sur son compte, le placent à côté de Satan; mais pour vous, vous êtes inexcusable de l'avoir appelé un des grands ennemis de Dieu et des hommes. Nous osons croire que vous n'avez rien lu sur lui que ce qui a été écrit par ses ennemis acharnés, les jésuites. C'est pourquoi vous nous permettrez, comme à un de vos *frères gallois*, de vous demander une petite faveur: Lisez ce que Guizot dit de lui dans le *Musée des protestants célèbres*, ou sa *Vie* par Bèze, ou par Paul Henry, ou enfin, la notice sur sa vie dans la *France protestante*. Nous sommes convaincu que si l'on pouvait vous persuader de lire ces ouvrages, ou même un seul d'entre eux, vous n'hésiteriez pas à changer l'opinion que vous avez émise sur le grand réformateur. Nous ne pouvons pas quitter ce sujet sans vous rappeler une chose connue de tout le monde : pendant sa vie, Calvin fut toujours considéré comme un véritable prodige de savoir. Le savant Scaliger lui-même, qui ne se prononce jamais sur les talents d'autrui qu'avec beaucoup de prudence et de réserve, l'appelle « l'homme le plus remarquable qui ait paru depuis le temps des apôtres, et à l'âge de vingt-deux ans le plus savant de l'Europe. » Et aujourd'hui tous les hommes éminents du monde s'accordent à rendre hommage à ce géant de la littérature. Les paroles de Madame Harriet Beecher Stowe [1] trouveront un écho

[1] *Sunny Memories.*

dans les cœurs de plusieurs millions des habitants de la terre ! « Un réfugié français est devenu le chef principal de la théologie des puritains en Angleterre, en Ecosse et en Amérique ; et partout où se trouve le système de théologie de Jean Calvin, là se trouve aussi la liberté civile... Jusqu'à ce jour, c'est la théologie française qui exerce la plus grande influence sur les deux pays du monde où se trouve le plus d'énergie, l'Ecosse et l'Amérique. »

Nous reconnaissons que le nom de Calvin a été plus calomnié qu'aucun autre parmi ceux des réformateurs, et même ses propres compatriotes ont été bien coupables envers un de leurs plus grands hommes. Heureusement aujourd'hui il est réhabilité partout dans l'esprit des gens de bien. Ses lettres, recueillies par M. Jules Bonnet, ont produit une profonde impression en Europe et en Amérique. Plût au ciel que nous pussions vous persuader de jeter les yeux sur ces belles pages ! Vous pourriez vous convaincre alors que celui que vous appelez : « un ennemi de Dieu et des hommes, » vivait dans une communion intime avec son Sauveur. Après avoir pendant toute sa vie proclamé cette doctrine évangélique que l'homme est justifié par la grâce gratuite du Sauveur, et que toutes nos meilleures œuvres ne sont, d'après les paroles du Prophète, « qu'un linge souillé, » il a reçu le témoignage des milliers, qu'il était « en toutes choses un modèle de bonnes œuvres, montrant dans sa manière d'enseigner de la pureté et de la gravité. » — Sa mémoire sera bénie, aussi longtemps que la plus haute excellence morale et la majesté de la vertu seront les

objets de l'approbation des hommes. Si l'influence que cet homme remarquable a exercée sur notre pays n'avait pas été si grande, nous n'aurions pas osé écrire un mot sur celui qui était invulnérable à toutes les attaques de ses ennemis quand il était sur la terre, et qui est maintenant invisible à nos yeux dans le ciel. Puisque vous comprenez l'anglais, lisez ces beaux vers de notre poëte Cowper :

Blush calumny! and write upon his tomb
If honest eulogy can spare thee room,
Thy deep repentance of thy thousand lies
Which aimed at him have pierced the offended skies
And say blot out my sin, confessed, deplored
Againstthine image in thy saint, o Lord!

III

Après cette petite digression, si nécessaire à notre sujet, revenons aux « sectes protestantes du pays de Galles. » Nous avons déjà dit que, pendant que le pays était sous le joug de Rome, on employait tous les moyens possibles pour lui cacher la lumière divine. Oubliant de prêcher Christ, et Christ crucifié, le clergé romain ne prêcha que la soumission à l'autorité de l'Eglise. Il y avait alors certainement une grande unité en matière de religion dans le pays, mais c'était l'unité de la mort. Les paroles du prophète Esaïe s'appliquaient d'une manière toute spéciale aux Gal-

lois : « Car voici, les ténèbres couvriront la terre, et l'obscurité couvrira les peuples. » Mais quand les doctrines glorieuses de la Réformation y ont été connues, c'est alors que l'Eternel s'est levé sur le pays. Les réformateurs gallois, comme Luther et Calvin, ne se donnèrent pas de repos qu'ils n'eussent mis entre les mains de leurs compatriotes les saintes Ecritures. Ainsi les noms de Salisbury, Davies, Huet, Morgan, Parry, etc., évêques et pasteurs de l'Eglise anglicane ne seront jamais oubliés dans le pays. Ce sont ces hommes pieux et savants qui ont le plus contribué à retirer leur pays de cet état de *barbarie* et *d'ignorance* dans lesquelles il avait été jeté par la papauté. Aussitôt que les saintes Ecritures y furent connues le peuple se leva en masse contre les inventions et les innovations de l'Eglise de Rome. Nous regrettons que les limites que nous nous sommes imposées ne nous permettent pas de retracer ici le progrès et l'histoire de l'Eglise réformée de notre pays, du seizième jusqu'au dix-huitième siècle. Il nous suffira de dire que, pendant cet intervalle, l'Eglise anglicane a produit plusieurs hommes très remarquables par leur piété et leur dévouement à la cause de l'Evangile. Mais malgré tous les efforts des évêques et des pasteurs pieux de l'Eglise établie et de quelques pasteurs indépendants et baptistes qui avaient déjà plusieurs Eglises dans le pays, les ténèbres y étaient encore épaisses. Cet état de choses ne doit pas nous étonner, si nous nous rappelons que l'Eglise papale l'avait tenu dans une grande ignorance de l'Evangile de Christ, et qu'à cette époque un petit nombre de Gallois savaient lire. Dans le

dix-huitième siècle, un réveil religieux extraordinaire s'est opéré dans ces régions. Et notez bien que ce réveil fut commencé principalement par des pasteurs évangéliques de l'Eglise établie. En même temps que Withfield, Wesley et d'autres proclamaient en Angleterre, dans les cimetières et dans les champs, les doctrines de la Réformation, le salut gratuit par la grâce de Jésus-Christ, Rowlands, Harris, Williams et d'autres proclamaient les mêmes vérités éternelles dans les montagnes et dans les vallées du pays de Galles. L'effet produit par ces fidèles serviteurs de Dieu peut être comparé à celui que produisirent Michel le Nobletz et son disciple Maunoir, dont vous avez si bien dépeint les travaux extraordinaires parmi les Bas-Bretons. Il ne faut pas oublier pourtant que les réformateurs gallois ne voulaient d'autre règle, et de leur croyance et de leurs actions, que la sainte Parole de Dieu. Voici le texte par excellence de leur prédication : « C'est plutôt à la loi de Dieu qu'il faut recourir et au témoignage qu'il rend de lui-même ; » s'ils ne parlent point de cette sorte, « la lumière du matin ne luira point pour eux » (Esaïe, VIII, 20). La vérité, si fidèlement prêchée par ces hommes dévoués, fut bénie d'une manière abondante. L'Esprit de Dieu fut répandu sur le pays, et la prophétie d'Esaïe fut accomplie : « Le désert et le lieu aride se réjouiront, et la solitude sera dans l'allégresse et fleurira comme une rose » (chap. XXXV, 1). Des prédicateurs doués de talents extraordinaires sortirent alors des rangs du peuple : « Le Seigneur a donné de quoi parler ; les messagers de bonnes nouvelles ont été une grande

armée » (Ps. LXVIII). Maintenant nous reconnaissons que ce grand mouvement religieux a donné naissance à ce que vous appelez « quelques sectes protestantes, » qui n'existaient pas auparavant sur la terre galloise. Mais n'oubliez pas que la gloire du protestantisme est dans cette parole : « Unité dans la diversité [1]. » Nous conviendrons facilement que beaucoup de discussions se sont élevées et s'élèveront toujours parmi les différentes sections de l'Eglise de Christ, et il est impossible qu'il en soit autrement dans un pays où il y a tant de liberté et de lumière. Que si, cependant, vous voulez attaquer la diversité de nos sociétés religieuses, nous vous répondrons toujours par ces paroles : « Nous n'avons qu'un seul chef qui est Jésus-Christ, et un seul drapeau qui est la Parole de Dieu. »

Mais puisqu'il s'agit de *faits*, nous désirons entrer dans des détails minutieux, des statistiques bien con-

[1] Que de maux causés par la confusion de ces deux mots d'*unité* et d'*uniformité*. La joie de Satan, lorsqu'il réussit à confondre dans notre esprit le sens des mots *sagesse* et *connaissance*, *charité* et *aumône*, *repentir* et *pénitence*, *prières* et *vaines redites*, a dû être grande ! Mais qu'est-ce, auprès de celle qu'il a ressentie lorsque nous avons confondu l'*unité* avec l'*uniformité*? Mesurez, si vous le pouvez, l'anarchie produite dans les idées, comptez le sang versé, les consciences faussées, les âmes perdues par cette ruse ! Quoi de plus simple, cependant, que cette unité produite par la libre entrée de l'Esprit de Dieu dans une âme, la détachant du monde et l'unissant à Jésus-Christ, membre de son corps; elle est désormais une avec lui et avec tous ceux qui sont mus par le même esprit. Quoi de plus contraire à la nature et à la grâce, que ce parti pris de jeter l'esprit de l'homme dans un moule fait pour la terre inerte et non pour l'Esprit vivant ! » (*Bulletin de la Basse-Bretagne*, juillet 1858, page 65.)

statées sur « les sectes protestantes » du pays de Galles. Il s'y trouve donc : l'Eglise épiscopale ou établie ; l'Eglise indépendante ou congrégationaliste ; l'Eglise baptiste ; l'Eglise wesleyenne, et l'Eglise presbytérienne calviniste. Que cette liste formidable ne vous effraye pas. Au lieu de croire et de dire « qu'elles déchirent et dépoétisent ce malheureux pays, » approchez-vous d'elles ; examinez-les de près et avec attention. Demandez à chacune de ces sectes quelle est sa croyance : vous serez étonné d'entendre que pour tout ce qui regarde les doctrines fondamentales de l'Evangile, il existe entre elles « *une unité parfaite.* » Pour vous satisfaire à cet égard, nous nous permettrons de mettre sous vos yeux un extrait de la constitution de l'Union des Eglises de France, et si vous voulez le lire, vous verrez que non-seulement il y a unité dans les doctrines des Eglises du pays de Galles, mais dans les Eglises réformées des deux mondes :

« Art. 2. Ces Eglises se rattachent par leur foi aux Eglises des temps apostoliques et à celles de tous les temps qui ont maintenu la vérité chrétienne ; elles se rattachent ainsi aux Eglises réformées de France, qui ont tant souffert pour cette vérité. Elles font d'un cœur et d'une bouche la profession suivante :

« Nous croyons que toute l'Ecriture de l'Ancien et du Nouveau Testament [1] est inspirée de Dieu et constitue ainsi l'unique et infaillible règle de la foi et de la vie.

« Nous adorons un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, Créateur des cieux et de la terre.

[1] Nous rejetons comme étrangers à l'Ecriture les livres connus sous le nom d'apocryphes.

« *Le Père,* dans son infinie et éternelle miséricorde, lorsque nous étions entièrement perdus, par suite de la désobéissance d'Adam, et justement condamnés à cause de nos péchés, a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique. *Le Fils,* « la parole qui était « au commencement avec Dieu, » et qui était véritablement « Dieu au-dessus de toutes choses béni éternellement, » est devenu véritablement homme, « Dieu manifesté en chair. » Jésus-Christ est le seul Médiateur entre Dieu et les hommes. Il nous a parfaitement rachetés de la condamnation éternelle par sa mort sur la croix, s'étant offert lui-même à Dieu pour nous comme une oblation et une victime d'agréable odeur. Livré pour nos offenses, il est ressuscité pour notre justification. Il est monté au ciel et s'est assis à la droite de Dieu, où il intercède pour nous. *Le Saint-Esprit,* que le Fils a envoyé de la part du Père, régénère les rachetés, « élus selon la prescience de Dieu ; » il habite en eux, il les fait marcher dans l'intelligence de sa Parole et dans la sanctification sans laquelle nul ne verra le Seigneur. Il est accordé à tous ceux qui le demandent. C'est par lui que Jésus-Christ dirige et gouverne l'Eglise, qui est son épouse et son corps.

« Jésus-Christ appelle tout homme à la repentance, sauvant pleinement, gratuitement et sans aucun mérite qui leur soit propre, tous ceux qui croient en son nom et qui s'approchent de Dieu par Lui.

« Nous attendons des cieux le Seigneur Jésus, qui doit revenir et nous introduire dans la gloire. Il ressuscitera les morts, jugera le monde avec justice, et rendra à chacun selon ses œuvres.

« Telle est la foi commune à nos Eglises. Nous voulons faire tous nos efforts pour la propager. En même temps nous tendons une main fraternelle à tous ceux qui, en quelque lieu et sous quelque dénomination que ce soit, aiment le Seigneur Jésus et l'invoquent en sincérité, et nous les considérons comme membres de l'Eglise universelle. Au Père qui nous a aimés, au Fils qui nous a lavés de nos péchés dans son sang, et au Saint-Esprit notre consolateur, soit louange et gloire à jamais ! Amen ! »

Cette confession de foi est celle de toutes nos Eglises galloises, et il s'y trouve le mot le plus riche qui fût jamais prononcé dans le ciel ou sur la terre ; « *le salut.* » Néanmoins, ne pensez pas que nous voulions nier la diversité des opinions qui existe dans notre pays sur des questions secondaires. A cet égard, nous vous avouerons ouvertement et avec franchise, qu'il y a eu *beaucoup trop* de controverses dans le pays de Galles sur des questions secondaires, et bien souvent une section de l'Eglise, quand elle a voulu soutenir une croyance qui lui était particulière, y a mis *trop* de fougue et de préjugé. Nous en sommes désolé ; mais puisque aucune de ces Eglises n'a la prétention d'être *infaillible*, nous sommes persuadé qu'elles s'uniront toutes pour vous dire : « Nous regrettons vivement les effets de la susceptibilité religieuse qui se manifeste parmi nous de temps en temps, mais nous souhaitons du fond du cœur de voir arriver le jour où la prophétie d'Esaïe s'accomplira à la lettre parmi nous : « La jalousie d'Ephraïm sera détruite, Ephraïm ne sera plus envieux de Juda, et Juda ne

combattra plus contre Ephraïm » (Esaïe II). Et à ce sujet, nous nous réjouissons de vous dire qu'en ce moment un très grand nombre de nos Eglises se concertent pour former une union permanente et bien consolidée, appelée « l'Alliance évangélique. » Beaucoup de nos vieillards respectables et pieux, en envisageant leur vie passée, sont prêts à dire les paroles de saint Paul : « Quand j'étais enfant, je parlais en enfant, je raisonnais en enfant; mais lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de tout ce qui tenait de l'enfant. » (1 Cor. XIII, 11). Ainsi l'esprit de secte va diminuant tous les jours. Que le temps vienne bientôt où il sera complétement détruit par l'esprit de Christ !

Nous ne pensons pas sortir de notre sujet en mettant sous vos yeux une citation tirée d'un remarquable travail de M. de Rémusat, publié dans la *Revue des Deux-Mondes* :

« Tant que la raison humaine existera, elle multipliera ses points de vue, et si l'Angleterre produit tant de sectes, c'est parce qu'elle est libre. Aussi, bien loin que l'existence de ces sectes soit une source d'indifférence religieuse, elle peut être, et elle est souvent la cause d'une sainte émulation. Que n'a pas dû, sous le rapport de la foi et des œuvres, l'Eglise établie aux évangéliques? Que n'ont pas dû les évangéliques aux méthodistes? Mais de même que les nuances engendrent la controverse, on pourrait craindre que l'émulation, tournant à la jalousie, n'enfantât que luttes et discordes. Ces effets sont à redouter, sans doute, et nier qu'ils se soient réalisés plus d'une fois serait donner un démenti à l'histoire. Heureusement la liberté

qui les laisse se produire en diminue bien les périls, et ce serait d'ailleurs méconnaître les faits que de supposer que d'un libre et sincère débat résulte toujours l'antagonisme, jamais le rapprochement. Après s'être épuisées sur des différences dogmatiques, les sectes qui ont tout dit finissent par s'apercevoir que le même sentiment les anime, que le même livre les instruit, que la même espérance les soutient, qu'elles servent le même Maître et se confient au même Sauveur. C'est alors que leur diversité même sert à faire éclater davantage l'unité qui les lie, et à marquer d'un caractère plus frappant de spontanéité leur soumission commune à la parole de Dieu [1]. »

Il serait bien à désirer que vous et d'autres écrivains bretons méditassiez ces paroles éloquentes; alors, au lieu de nous reprocher sans cesse « les divisions des sectes protestantes, » vous tourneriez vos regards, à l'exemple de M. de Rémusat, vers les efforts que font ces sectes pour améliorer la nature humaine... Pour vous aider à exercer cet acte de charité chrétienne, nous mettrons sous vos yeux des statistiques officielles sur la situation religieuse du pays de Galles.

La population du pays est de huit à neuf cent mille habitants, dont cinq à six cent mille parlent la langue galloise.

L'Eglise établie compte onze cents lieux de culte, et ses membres appartiennent généralement aux familles aisées de la population. Le produit des dîmes, dont l'usage existe encore en Angleterre, contribue

[1] *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1859, 1re livr., page 31.

principalement à l'entretien de ses pasteurs; mais nous devons dire que plusieurs sociétés philanthropiques et religieuses appartenant à cette Eglise sont soutenues par des dons volontaires.

Les dissidents, qui sont très nombreux aujourd'hui dans le pays, ont la conviction intime que l'Eglise doit être séparée de l'Etat; et, tout en payant les dîmes d'après la loi comme les membres de l'Eglise établie, et en adhérant consciencieusement à leurs principes, ils préfèrent construire leurs lieux de culte et entretenir leurs pasteurs par des offrandes volontaires. Ils ne demandent d'autre chose au gouvernement que la protection de la loi. Ils disent que les fidèles doivent avoir assez de foi pour pourvoir *à toutes les dépenses* des Eglises dont ils sont membres, sans réclamer l'intervention de la loi. Pour vous donner une preuve du dévouement et du zèle des dissidents gallois, il suffira de vous dire qu'ils ont construit, *à leurs frais, plus de deux mille trois cent soixante et dix lieux de cultes, dont quelques-uns sont de beaux édifices*. Ce n'est pas sans de grands sacrifices de la part des pasteurs et des fidèles que de si remarquables résultats ont pu être obtenus. En résumé, d'après le calcul fait par le gouvernement, il existe dans le pays de Galles, tant pour les Eglises établies que pour celles des dissidents, un lieu de culte par trois cent quarante habitants. Ces faits, donnés par la statistique, ne sont-ils pas le meilleur commentaire de ces paroles de M. de Rémusat : « Aussi, bien loin que l'existence de ces sectes soit une source d'indifférence religieuse, elle peut être, et elle est souvent la cause d'une sainte émulation. »

IV

Consacrons maintenant quelques lignes à la littérature de « ce pays déchiré par les sectes protestantes. » Disons d'abord que c'est au pays de Galles que la Basse-Bretagne doit la plus grande partie des lumières qu'elle possède sur la littérature ancienne des Celtes. Vous-même, Monsieur, n'auriez pas pu écrire tant de choses intéressantes sur les deux pays, si vous n'aviez pas puisé vos idées dans des documents précieux émanés de notre propre fonds. Nous sommes très heureux, pour notre part, que les Gallois aient pu vous être en cela de quelque utilité. Mais sans prétendre que ceux-ci ne soient en rien redevables à la Bretagne, ce n'est pas sans étonnement que nous avons lu dans un de vos ouvrages un fait dont notre pays n'avait pas la moindre connaissance. Si les documents d'où vous avez tiré cette nouvelle étonnante sont dignes de foi, il faut convenir que les Gallois ont contracté envers les Bretons une immense obligation.

Voici ce que vous dites dans votre *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*[1] : « Un autre ouvrage breton armoricain plus important encore, les saintes Ecri-

[1] Le fait que raconte ici M. de la Villemarqué n'est pas exact. Des renseignements précis, que nous avons pris près de personnes bien informées, tant à Londres que dans le pays de Galles, nous ont prouvé d'une manière irréfutable que la première traduction galloise de la Bible fut faite sur les versions

tures, traduites par ordre de la duchesse Anne de Bretagne, et que le clergé du pays crut devoir se laisser enlever par les Bretons gallois réformés qui l'imprimèrent à Londres, servit aussi de modèle aux traductions galloises de la Bible, malgré les efforts d'Henri VIII, qui en fit brûler presque tous les exemplaires. Publié en France comme le désirait l'auteur, et resté en Bretagne, cet inappréciable livre, en offrant à la piété des habitants un aliment quotidien aussi utile qu'agréable, aurait prévenu la décadence de l'idiome national. Mais le clergé en empêcha même la rentrée ; il faut juger suspecte, disait-il, une translation sans erreur et corruption et mettre le salut de la foi au-dessus de celui de la langue bretonne. En réalité, toutes deux n'eussent pu que gagner à cette traduction des Ecritures en langue vulgaire, d'autant plus qu'elle était sans aucune altération selon le témoignage formel du P. Grégoire qui l'a eue entre les mains. Or, elles perdirent toutes deux en la perdant, comme nous le verrons bientôt. »

Ces nobles paroles vous font beaucoup d'honneur, Monsieur. Il n'y a pas un chrétien évangélique estimant comme David « la Parole de Dieu plus douce que le miel, » qui n'approuve l'esprit d'indépendance qui perce dans cet extrait. Nous sommes parfaitement de votre avis lorsque vous dites que « la foi et la langue

hébraïques et grecques. Il est possible que la duchesse Anne ait fait faire de la Bible une traduction bretonne et que le clergé breton ait refusé de la recevoir dans le pays, mais il est *certain* que cette traduction n'a jamais été connue dans le pays de Galles.

bretonne perdirent toutes deux en perdant cette traduction. » Nous dirons de plus : « si ce livre inappréciable » avait été librement distribué dans la Basse-Bretagne en langue vulgaire, il n'y aurait pas une grande différence aujourd'hui entre elle et le pays de Galles. Nous ne nous lasserons pas de citer vos paroles, qui expriment si bien notre pensée : « Cet inappréciable livre, en offrant à la piété des habitants un aliment quotidien aussi utile qu'agréable, aurait prévenu la décadence de l'idiome national. » Oui, Monsieur, il aurait produit *un bien plus important résultat que celui dont vous faites mention.* Ecoutez ce que dit de ce saint livre l'esprit de Dieu par la bouche de David : « La manifestation de vos paroles éclaire les âmes et donne l'intelligence aux petits » (Ps. CXIX). Cette parole place tous les hommes au même niveau. Quand l'homme l'examine avec foi, il est convaincu de sa propre responsabilité devant Dieu. Quel que puisse être sa position dans la société, dès qu'il prend la Parole de Dieu entre les mains, il se trouve tête à tête avec son Créateur, et il a le droit de dire avec le grand Corneille : « Parle seul à mon cœur, et qu'aucun autre docteur ne m'explique tes lois. »

Le jour où le clergé breton a empêché l'entrée de ce « livre inappréciable » dans votre pays, il a chassé le soleil du firmament moral, et préféré les ténèbres à la lumière; il a refusé un don qui, après celui que le ciel nous fit du Rédempteur, peut être considéré comme le plus riche qu'il soit donné à la terre de recevoir. « Restée en Bretagne, » connue et répandue parmi le peuple, cette traduction aurait mieux que

toute autre chose cimenté l'union réciproquement si désirée. Elle serait pour les deux pays la charte des libertés religieuses et civiles, le code de lois le plus parfait, puisqu'il émane du ciel même. L'introduction de ce livre en langue vulgaire a complétement changé la face du pays de Galles. On pourrait s'étonner que les réformateurs gallois aient pu, par leurs plumes et par leurs prédications, produire une si grande révolution morale dans leur pays; mais cet étonnement cessera si l'on songe qu'ils n'ont voulu employer d'autres armes que « la Parole de Dieu, » que saint Paul appelle « l'épée de l'Esprit. » Et puisque chaque chrétien est appelé à lutter dans la guerre sainte engagée entre le ciel et l'enfer, il est de la dernière importance qu'il possède cette épée à deux tranchants. Ainsi l'homme ne se rapproche jamais plus de la Divinité que lorsque, mû par un esprit de piété et de prière, il fait tous ses efforts pour mettre entre les mains de ses frères « la pure Parole de Dieu. »

C'était justement cette idée qui pénétrait le cœur d'un Gallois quand il jetait les bases de la Société Biblique. A vous permis, Monsieur, et à vos compatriotes, de vanter les institutions établies dans votre pays pour propager la foi. Pour nous, nous nous bornerons à dire qu'un Gallois est le fondateur *d'une société plus utile à la terre et plus agréable au ciel qu'aucune autre sur la surface du globe.*

L'année 1802 comptera comme une époque à jamais mémorable dans les annales de l'histoire du pays de Galles. Malgré toute la lumière répandue par la prédication de Christ crucifié, et par la connaissance

de la Parole de Dieu, le « livre inappréciable » était encore, au commencement de ce siècle, bien rare et trop cher pour le peuple. Emu jusqu'au cœur de cette idée, l'immortel Charles de Bala (véritable enfant de ce Calvin, « un des grands ennemis de Dieu et des hommes »), quitta un jour ses montagnes, et se rendit à Londres. Après avoir réuni quelques-uns de ses amis, il leur adressa cette question : « Est-il possible de former une société pour fournir la sainte Bible à bon marché à mes pauvres compatriotes? — Oui, certainement, lui répondit Hughes (un autre enfant de Calvin), il est possible de former cette société, non-seulement pour le pays de Galles, mais pour le monde entier. » Telle fut l'origine de cette société auguste qui imprime la sainte Parole de Dieu pour toutes les nations de la terre. Y a-t-il rien qui puisse exciter à un plus haut degré notre admiration, que de voir les sacrifices énormes faits par cette société, qui distribue au peuple de tous les pays, pour une somme très modique, ce code des lois, qu'elle a fait traduire dans plus de cent cinquante langues, et d'après lequel l'univers sera jugé au dernier jour[1]?

[1] L'opinion de Sa Seigneurie l'évêque de Quimper sur la Société Biblique diffère entièrement de la nôtre, comme on peut le voir par la citation suivante tirée de son Mandement pour le carême de 1859 :

« Un autre caractère providentiel de cette sainte et catholique association (la Propagation de la foi) c'est sa fécondité, plus frappante encore si on la compare a la stérilité de l'hérésie, qui peut bien diviser et détruire, mais sous la condition fatale de ne jamais rien fonder, ni rien édifier. Pendant trois siecles elle s'est élevée contre les missions et semblait se complaire à les condamner autant dans leurs motifs que dans leurs résultats ;

Il n'existe pas de pays qui ait plus profité de cette société que celui où elle a pris naissance, et le fait suivant en fournira une preuve suffisante. La langue galloise n'est parlée dans le monde entier que par près d'un million d'âmes, et depuis le temps de la Réformation, *on a imprimé douze cent mille Bibles et Nouveaux Testaments* dans cette langue. La Bible est devenue la base de notre littérature, et son influence, qui se fait remarquer surtout dans des ouvrages de

cependant, en voyant l'amour des peuples, leur reconnaissance et l'éclat qui rejaillissait sur nos missionnaires, l'hérésie *a voulu avoir aussi les siens*[1]. Elle a réuni des collectes dix fois plus grandes que les nôtres[2]; elle a traduit et imprimé à grands frais nos livres saints dans toutes les langues; elle a fait jeter par ses ministres des cargaisons de Bibles sur toutes les côtes où son commerce peut atteindre. Que signifient ces prétentions? Comment expliquer ce désir subit de rivaliser en ce point avec l'Église, après l'avoir condamnée si amèrement et pendant si longtemps? Un pareil fait est remarquable; nous n'en découvrons encore ni la cause ni le but, mais nous savons que les voies de la Providence se dérobent à nos faibles regards et que les hommes amènent à leur insu l'accomplissement de ses desseins adorables.

« Nous voyons que l'Église catholique enfante seule des disciples à l'Evangile. Elle seule est féconde : les hérésies, arbres morts, dit saint Jude[3], manquent de sève pour pousser des rejetons et des rameaux. Promenez tour à tour vos regards sur les peuples qui, dans les cinq parties du monde, ont été convertis à la foi chrétienne. Vous n'en verrez pas un seul qui ait eu une autre mère que celle dont nous avons le bonheur d'être les enfants; en vérité, le doigt de Dieu est là... »

Il paraît, d'après cette citation, que Monseigneur l'évêque n'attend pas grand bien de la distribution des saintes Écritures. Nous

1 « *Feceruntque similiter malefici* » (Exode VII, 22.)

2 Les Sociétés Bibliques disposent de plus de quarante millions.

3 Jude 12.

théologie et de poésie, a imprimé des traces très sensibles dans les productions littéraires de toute nature. Outre les nombreux ouvrages théologiques écrits en gallois, notre pays s'est enrichi des traductions des meilleurs auteurs qui ont écrit sur ce sujet en anglais.

Quant aux œuvres purement littéraires, voici quelques détails qui pourront vous donner une idée de leur nombre et de leur importance. Il paraît chez nous, en gallois, deux publications trimestrielles, dont l'une est une revue, et l'autre une encyclopédie;

le remercions pourtant de rattacher à la Société Biblique toutes les diverses institutions protestantes du monde. Nous croyons fermement que toutes les sociétés qui se sont données pour but la distribution de la Parole de Dieu doivent être animées d'intentions philanthropiques.

Nous remercions encore Sa Seigneurie du témoignage qu'elle donne du zèle des Sociétés Bibliques et des sacrifices qu'elles s'imposent. C'est un fait très remarquable sans doute que le protestantisme montre *dix fois* plus de zèle et fait *dix fois* plus de sacrifices pécuniaires pour répandre l'Evangile que toute la catholicité. Nous ne pouvons pas être d'accord avec Sa Seigneurie lorsqu'elle conclut que, malgré tous les efforts « de l'hérésie qui a fait jeter par ses ministres des cargaisons de Bibles sur toutes les côtes, » l'Eglise catholique enfante seule des disciples à l'Evangile. « En promenant tour à tour nos regards sur les peuples qui, dans les cinq parties du monde, ont été convertis à la foi chrétienne, » nous avions toujours cru que l'Angleterre, l'Amérique, la Suisse, la Hollande, la France protestante, etc., etc., avaient au moins converti quelques personnes à la foi chrétienne. Mais il a plu à Sa Seigneurie d'en décider autrement. « *Vous n'en verrez pas un seul qui ait eu une autre mère que celle dont nous avons le bonheur d'être les enfants.* » Nous prierons Sa Seigneurie de nous permettre de croire qu'il y a des âmes sauvées en dehors de l'Eglise de Rome. C'est au jour du jugement que la question sera décidée sans appel, et il est heureux pour les pays hérétiques que Monseigneur l'évêque de Quimper *n'y sera pas le juge.*

les publications mensuelles sont au nombre de *quatorze*, et les journaux hebdomadaires au nombre de cinq, ce qui, au sein d'une population de cinq à six cent mille personnes parlant la langue galloise, présente un chiffre *très respectable*, et prouve la vérité de ces paroles de David déjà citées : « La manifestation de vos paroles éclaire les âmes et donne l'intelligence aux petits. » Il est bon d'ajouter que ces publications sont surtout lues par les *cultivateurs* et les *ouvriers*.

Les accusations que vous portez si gratuitement contre les « sectes protestantes, » qui, d'après vous, « déchirent et dépoétisent ce malheureux pays, » ne nous effrayeront nullement tant que nous pourrons produire des *faits* qui prouvent avec évidence que tous les efforts de ces sectes ne tendent qu'à répandre la lumière et la moralité parmi nos compatriotes.

L'unité religieuse de l'Eglise de Rome, que vous admirez tant, nous paraît ressembler aux neiges qui couvrent le Snowdon (la plus haute de nos montagnes). Pendant l'hiver rien n'en trouble l'uniformité jusqu'à ce que, sous l'influence des rayons vivifiants du soleil de printemps, elles se fondent en mille ruisseaux, qui, tout en prenant une direction différente, finissent par arriver au même océan. Jusqu'à la Réformation, la même uniformité glaciale enveloppait la foi religieuse de notre pays. La Bible fut le soleil qui fit fondre cette glace, et nos différentes sectes ne sont que les ruisseaux qui, tout en suivant leurs cours divers, ne tendent que vers un seul but, l'océan de l'éternelle félicité.

Avant de terminer nos remarques sur la littérature galloise, il importe beaucoup que nous relevions ce que vous dites des sectes protestantes qui auraient, d'après vous, « *dépoétisé* notre malheureux pays. » C'est en des termes empreints de tristesse que vous déplorez l'absence de « ces réunions où la foule trouvait dans la danse et la musique une diversion passagère à sa misérable existence. » Vous vous réjouissez ensuite en proclamant que la religion romaine n'a rien enlevé à la Bretagne de sa *poésie*, et c'est dans le langage le plus fleuri que vous dépeignez les *pardons* bretons. On dirait, en lisant votre description, que la *Basse-Bretagne est le pays le plus poétique sous le ciel*[1]. Nous reconnaissons très volontiers que le costume breton, si varié et si original, donne à quelques-uns de vos pardons un aspect assez pittoresque. Nous

[1] « Le lendemain, au moment où l'aurore se lève, on voit arriver dans toutes les directions, de toutes les parties de la Bretagne, des bandes de pèlerins qui chantent en cheminant. D'aussi loin qu'ils aperçoivent le clocher de l'église, ils ôtent leurs chapeaux et s'agenouillent en faisant le signe de la croix. La mer se couvre aussi de mille barques, d'où partent des cantiques dont la cadence solennelle se règle sur celle des rames. Il y a des paroisses entières qui arrivent sous leurs bannières nationales et conduites par leurs pasteurs...

« A l'issue des vêpres sort la procession. Les pèlerins s'y rangent par dialectes... Quand le cortége se développe, rien de plus curieux à voir que ces rangs serrés de paysans aux costumes variés et bizarres, le front découvert, les yeux baissés, le chapelet à la main; rien de touchant comme ces bandes de rudes matelots qui viennent, nu-pieds et en chemise, pour accomplir le vœu qui les a sauvés du naufrage, portant sur leurs épaules meurtries les débris de leur navire fracassé; rien de majestueux comme cette multitude innombrable qui, précédée par la croix

ignorons si ce que nous appelons pittoresque est ce que vous appelez *poésie*. Nous serions porté à le croire, quand nous nous rappelons que nous avons souvent entendu prétendre qu'il y a beaucoup de poésie dans une procession faite par les bramines en l'honneur de Jagernaut. Nous avons souvent visité les pardons bretons, et nous n'entreprendrons pas de signaler ici toutes les différentes espèces de superstitions pratiquées dans ces réunions. Loin de nous aussi de blâmer, sans restriction, ces pauvres gens qui se soumettent à des pratiques dignes des beaux jours du moyen âge. Ayant été nous-même, Monsieur, dans les pardons bretons, si souvent témoin oculaire de superstitions et de scènes d'ivrognerie repoussantes, nous avouons qu'il nous est tout à fait impossible de comprendre ce que vous voulez dire par ces paroles, que nous extrayons de l'un de vos ouvrages : « Ainsi

s'avance en priant le long des grèves et dont les chants se mêlent aux roulements de l'Océan. . . . .

. . . .

. . . .

« Des tentes sont dressées dans la plaine, les pèlerins y passent la nuit ; on veille fort tard, on reste pour écouter les cantiques que vont chantant d'une tente à l'autre les bardes populaires. Ce jour est tout entier consacré à la religion. Les plaisirs profanes renaissent avec l'aurore et les sons du hautbois.

« A midi, la lice s'ouvre ; l'arbre des prix, portant ses fruits comme le pommier ses pommes, ainsi que cela se dit, s'élève triomphalement au centre ; à ses pieds mugit la génisse, gage principal du combat, les cornes ornées de rubans. Les jeunes filles et les jeunes femmes, juges influents des joûtes, apparaissent, montées sur les arbres environnants, à demi cachées comme des fleurs dans le feuillage... » (Introduction au *Barzaz Breiz*.)

la religion confond tous les âges, tous les rangs, toutes les conditions, dans ces pieuses assemblées, qui pourraient s'appeler encore des *synodes* privilégiés de fraternité et d'union. » Nous en sommes encore à nous demander où se trouve la religion de Jésus-Christ dans les pardons bretons. Qu'un homme sérieux, étudiant la Parole de Dieu, visite ces pardons, et ces paroles de saint Paul lui viendront infailliblement à l'esprit : « Ces hommes ont du zèle pour Dieu, mais leur zèle n'est pas selon la science. »

Une chose est certaine : le jour où le pays de Galles a pu, par la prédication « de Christ crucifié, » abolir ces réunions, qui ne produisaient que des excès de toute espèce, a été un jour de bénédiction pour nos compatriotes. Nous sommes heureux de constater que les réunions religieuses du pays de Galles, aujourd'hui, ont un tout autre caractère. Avant le seizième siècle on pouvait y remarquer cette poésie que vous admirez tant dans vos pardons. Mais la lumière de l'Evangile, en faisant disparaître la superstition, a fait naître une poésie bien différente de celle dont vous regrettez la perte, et qui a son principe non plus dans des pratiques extérieures et souvent dégradantes, mais qui est la manifestation d'une foi sincère, éclairée par l'intelligence.

La Réformation glorieuse a été l'époque de la renaissance de la poésie galloise. Aussitôt que la Parole de Dieu fut connue dans le pays, le vénéré Edmund Price fit une version des psaumes de David pour qu'ils fussent chantés dans les églises, suivant en cela l'exemple de Clément Marot, qui l'avait déjà

fait en français. Un autre pasteur de l'Eglise anglicane écrivit un ouvrage appelé *Canwyll y Cymru*, qui contient toutes les doctrines de la Bible, écrites dans un langage simple et clair. Cet ouvrage, plein d'originalité, a produit un effet immense sur les destinées de notre pays, puisqu'il a été chanté par des milliers de familles qu'il a amenées à la connaissance de la vérité.

Les deux ouvrages de poésie religieuse que nous venons de mentionner, n'étaient que les prémices d'une plus riche moisson. Du seizième jusqu'à la fin du dix-septième siècle, plusieurs centaines de cantiques furent composés par des pasteurs et des laïques. L'année 1717 fut marquée par la naissance de Williams, dont le talent dans la poésie sacrée fut si remarquable. Les richesses insondables de Christ, le phare du salut, les beautés incomparables de la Bible, furent les thèmes sur lesquels s'exerça surtout sa muse poétique. Nous ne pouvons que vous inviter à lire quelques-unes de ses sublimes productions. Beaucoup d'autres ont enrichi notre langue de psaumes et de cantiques sacrés, qui sont constamment chantés par des milliers de chrétiens.

Il nous faudrait bien des pages pour vous parler de tous les poëtes qui ont honoré notre pays depuis la Réforme. Nous avons sous les yeux une lettre que nous venons de recevoir du plus célèbre de nos bardes gallois modernes. Nous voudrions la citer tout entière, mais nous devons nous borner à en extraire quelques passages : « Je laisse de côté un grand nombre d'auteurs de second ordre, je ne vous envoie que les noms de

nos poëtes les plus distingués qui ont écrit en langue galloise depuis la Réformation. La liste suivante vous donnera une idée de nos poëtes et de leurs ouvrages, dont quelques-uns sont très remarquables et très estimés parmi nous... Nous comptons vingt-sept noms dans le seizième siècle; onze dans le dix-septième siècle; dix-sept dans le dix-huitième, et depuis le commencement du dix-neuvième siècle, le pays de Galles a eu à regretter la perte de douze poëtes très distingués... »

Si vous ajoutez aux nombreux volumes laissés par tous ces poëtes les *milliers* de pièces de poésie publiées dans nos journaux et dans nos revues, nous vous le demandons, pouvez-vous réellement et de bonne foi penser que le pays de Galles a été « dépoétisé par les sectes protestantes? »

Lors de vos visites dans notre pays vous avez pu être témoin de l'enthousiasme de nos compatriotes pour la poésie des anciens bardes. Vous eussiez dû reconnaître alors que ces hommes, qui vénèrent la mémoire des ancêtres, n'ont jamais oublié *que la Parole de Dieu, loin d'éteindre le flambeau de la poésie, présente à l'inspiration des poëtes les plus splendides thèmes*. Les « sectes protestantes » ne cessent d'imposer, comme un devoir, à chaque personne qui possède la sainte Bible, la lecture et l'examen de la sublime poésie de ces prophètes inspirés, Job, David, Esaïe, Jérémie, Ezéchiel, etc. Nous sommes loin de prétendre que tous nos humbles compatriotes puissent comprendre ces beautés incomparables; mais pour connaître la vie domestique de milliers d'entre eux,

il suffit de lire ce tableau qu'en fait Robert Burns, avec autant de talent que de vérité :

The priest like father reads the sacred page
How Abram was the friend of God on high
Or Moses bad eternel warfare wage
With Amalak; ungracious progeny
Or how the royal bard did groaning lie
Beneath the stroke of Heaven's avenging ire;
Or Job's pathetic plaint and wailing cry
Or rapt Isaiah's wild, seraphic fire
Or other holy seers that tune the sacred lyre.

Perhaps the christian volume is the theme
How guiltless blood for guilty man was shed
How he who bore in Heaven the second name,
Had not on earth where on to lay his head
How his first followers and servants sped
The precepts sage they wrote to many a land
How he who lone in Patmos banished.
Saw in the sun a mighty Angel stand
And heard great Babylons doom pronounced
By Heaven's command.

Pour terminer ce sujet, nous vous dirons que les sectes protestantes du pays de Galles ont plus de deux mille écoles du dimanche, où on lit continuellement la Parole de Dieu. Et voici un fait qui vous montrera la manière dont nos coreligionnaires ont éteint le flambeau de la poésie. Lors de notre dernier voyage dans nos contrées, dans une chapelle où on nous avait invité à faire le service, un des enfants de l'école du dimanche récita devant la congrégation ces paroles sublimes : « Qui est celui qui a mesuré les eaux dans le creux de sa main, et qui, la tenant

étendue, a pesé les cieux ; qui soutient de trois doigts toute la masse de la terre, qui pèse les montagnes, et qui met les collines dans la balance?... Toutes les nations ne sont devant lui que comme une goutte d'eau qui tombe d'un seau, et comme ce petit grain qui donne à peine la moindre inclinaison à la balance ; toutes les îles sont devant ses yeux comme un petit grain de poussière » (Esaïe XL, 12-15). Nous faisions le service le dimanche suivant dans une autre église où nous entendions un autre enfant réciter ces paroles : « Bénissez le Seigneur, ô mon âme ; Seigneur, mon Dieu, vous avez fait paraître votre grandeur d'une manière bien éclatante ; vous êtes tout environné de majesté et de gloire ; vous qui êtes revêtu de la lumière comme d'un vêtement et qui étendez le ciel comme une tente ; vous qui couvrez d'eau la partie la plus élevée, qui montez sur les nuées et qui marchez sur les ailes des vents ; vous qui rendez vos anges aussi prompts que les vents, et vos ministres aussi ardents que les flammes » (Ps. CIV).

C'est en instruisant des enfants à réciter des paroles si sublimes que le protestantisme *a dépoétisé* notre « malheureux pays. »

V

Envisageons maintenant notre pays au point de vue de sa moralité. Vous ne devez pas vous attendre à ce

qu'à votre exemple, par rapport à la Bretagne, nous décrivions le pays de Galles comme un paradis. Nous avouons franchement que (pour nous servir des paroles de saint Paul) « le péché y règne » comme ailleurs. Nous n'hésiterions point cependant à soumettre à votre appréciation et à celle de vos compatriotes *la statistique officielle* du crime dans notre pays. Mais avant d'en parler, il importe de faire quelques remarques sur les efforts faits il y a plusieurs années pour mettre un terme au vice de l'intempérance. Quoique l'Evangile y fût prêché dans toute sa pureté, nous devons reconnaître que l'ivrognerie était un vice très répandu dans notre pays. Les hommes pieux en déploraient les funestes effets. Les pasteurs élevèrent la voix pour la combattre. Tous leurs efforts ne purent arrêter le progrès du mal. Ce fut alors que se forma une société de tempérance dont les membres devaient s'abstenir de toute espèce de liqueurs spiritueuses, de quelque nature qu'elles fussent. Nous sommes heureux de déclarer que le plus grand nombre de nos pasteurs, surtout dans les Eglises dissidentes, s'empressèrent d'inscrire leur nom en tête de la liste de la société. Leur conduite était auparavant irréprochable à cet égard, mais ils pensèrent que leur devoir était de donner les *premiers* l'exemple au peuple. Cet exemple ne tarda pas à produire ses fruits. Dans toutes les églises, et même dans les rues et sur les places, on prêcha contre l'intempérance et on forma des sociétés. Ces discours, corroborés par l'exemple des pasteurs, amenèrent à une conduite régulière des milliers d'hommes qui jusque-là s'étaient

adonnés à l'ivrognerie. C'est en remerciant Dieu du fond du cœur que nous écrivons ces lignes : l'ivrognerie est aujourd'hui un vice rare dans les paroisses habitées par des Gallois. Le mouvement moral produit par la société de tempérance ne tarda pas à donner naissance à d'autres sociétés utiles, parmi lesquelles la société philharmonique mérite une mention spéciale. Si quelque jour vous visitez encore nos montagnes et que vous entriez dans une de nos églises, vous entendrez les simples paysans gallois chanter, avec un goût qui vous étonnera, les meilleures compositions de nos maîtres.

Quant à ce qui concerne les crimes dans le pays de Galles, nous ne dirons rien des simples délits jugés par la police correctionnelle; nous parlerons seulement des crimes capitaux. Nous venons de recevoir la statistique officielle de Londres, de tous les crimes commis dans le nord du pays de Galles depuis quinze ans. Nous remarquons, avec un extrême plaisir, que, pendant tout ce temps, il n'y a eu que deux personnes condamnées à mort, dont une a été exécutée. Le nord du pays de Galles contient un peu moins d'habitants que le Finistère. Par rapport au sud de notre pays, nous n'en dirons qu'un mot. Dans le mois de juin 1860, à la clôture des assises[1] de Carmarthenshire, le juge baron Bramwell a prononcé ces paroles : « C'est à l'honneur de votre département qu'il n'y a pas un seul prisonnier à juger dans ces assises. Dans le département de Cardiganshire, il n'y en avait que

[1] Les assises s'y tiennent deux fois par an.

deux, et notez bien que ces deux accusés n'étaient pas Gallois, mais étrangers au pays. Dans le département de Pembrokeshire, il y avait deux prisonniers, dont l'un a été acquitté, l'autre condamné à trois mois de prison. Je dis que c'est un grand honneur, pour trois départements du sud du pays de Galles, qu'ils n'aient eu qu'un seul natif jugé devant les assises. »

En lisant ces paroles du juge, nous disons du fond du cœur : « Béni soit Dieu, qui nous a donné sa sainte Parole en gallois! c'est principalement à son influence divine qu'il faut attribuer de si grandes bénédictions. »

VI

Après avoir fourni des faits et produit des statistiques sur le pays de Galles « déchiré par les sectes protestantes, tenu par les huguenots et les Anglais dans les liens du malin esprit, sans aucune espèce de foi, etc., etc., » il est tout naturel que nous établissions un parallèle entre ce « malheureux pays, » dont vous accusez la Réforme d'avoir changé les mœurs, et la Basse-Bretagne, « dont les habitants, sans l'ivrognerie, seraient le premier peuple du monde ; d'où la foi catholique s'exhale comme un parfum, où l'arbre de la foi a pris des racines plus profondes et a produit plus de fruits que dans aucun autre pays, etc., etc. »

Il ne serait jamais venu à notre esprit d'établir des comparaisons entre les deux pays, si vous et d'autres

écrivains bretons n'aviez d'abord donné l'exemple.

Occupons-nous d'abord de la Basse-Bretagne, « qui n'a jamais foulé aux pieds l'autorité et brisé la chaîne de la tradition des apôtres, et ne s'est jamais détachée de l'unité de l'Eglise. » Il n'a fallu qu'une chose pour arriver à ce point de perfection. C'était de croire les écrivains qui disent sans cesse « qu'il n'y a jamais eu le moindre désaccord entre les docteurs de l'Eglise romaine, et que, depuis le temps des apôtres jusqu'à nos jours, il n'y a jamais eu une erreur condamnée par le jugement doctrinal de l'Eglise qui soit devenue plus tard un article de foi[1]. » Si l'on a pu persuader aux Bretons « qu'il y a eu toujours uniformité des doctrines, accord des intelligences dans l'Eglise romaine, » il faut avouer que le clergé a trouvé les esprits bien dociles dans votre pays. Pour nous, nous nous réjouissons de dire que les Gallois ont écrit dans leur langue un mot appelé *hanes*, en français *histoire*, et vous trouverez parmi eux des milliers de personnes qui vous diront, avec le docteur Malan, de Genève : « Qu'on prenne la peine de suivre les actes de l'Eglise de Rome depuis le sixième et le septième siècle jusqu'au dix-septième, et qu'on dise s'il existe une histoire plus abondante que la sienne, soit en changements, en inconséquences et en contradictions ; soit en opposition formelle avec la parole de Jésus-Christ et la règle de foi de l'Eglise de Dieu. »

Nous ne pouvons dans une brochure nous livrer à un examen approfondi des doctrines de l'Eglise de

[1] Paroles d'un évêque breton.

Rome, mais nous ne craignons pas d'être démenti en disant qu'il suffit de lire l'histoire ecclésiastique pour se convaincre que cette Eglise a changé bien des fois, non pas seulement sa discipline, mais ses dogmes.

Dans vos récriminations contre les sectes protestantes, vous ne devriez pas perdre de vue que ces sectes ont des réunions fréquentes, où les laïques, les anciens et les pasteurs discutent les questions religieuses en toute liberté et franchise; où *un homme est un homme*, et où chacun peut donner libre cours à ses pensées. Nous reconnaissons qu'il y a diversité d'opinions sur des questions secondaires; mais il y règne une *parfaite unité* quand il s'agit de répandre la lumière de l'Evangile.

Vous est-il permis, à vous, de prendre part aux discussions de sujets religieux que traitent dans les conclaves les cardinaux et le haut clergé? Vous me répondrez sans doute : Non. Ne blâmez donc pas vos frères gallois qui jouissent du privilége d'émettre leur opinion sur des questions qui se rapportent au règne de Dieu.

Ne vantez pas tant *votre unité à huis clos*. Pour que vous puissiez établir une comparaison entre les deux pays en matière religieuse et vous féliciter de votre parfaite unité, attendez le jour où le pape voudra bien permettre aux scottistes, thomistes, jésuites, jansénistes, gallicans, ultramontains, franciscains, bénédictins, trappistes, rédemptoristes, oblats de Marie, etc., etc., etc., de se réunir dans une ville quelconque, en Basse-Bretagne. Que chacun de ces ordres dise ses pensées librement, comme font nos

délégués des Eglises réformées, et qu'il n'y ait pas de huis clos, afin que nous puissions assister à leurs discussions; alors nous verrons où est cette unité absolue dont parle votre Eglise.

VII

Envisageons maintenant la Basse-Bretagne au point de vue de sa moralité. Avant d'aborder ce sujet, nous désirons appeler votre attention sérieuse sur la comparaison que vous avez faite des deux pays par rapport à leurs réunions. Vous dites que « dans la Bretagne le christianisme leur fit perdre leur caractère païen, mais qu'il ne paraît avoir changé ni leur institution fondamentale, ni leurs cérémonies, ni leurs usages, ni le temps, ni le lieu des réunions; que, fidèle à sa prudente manière d'agir avec les barbares, il n'abattit pas le temple, il le purifia; » tandis que, dans le pays de Galles, « les ministres de la prétendue religion réformée abolirent les jeux nationaux gallois, qui sont maintenant remplacés par les orgies du cabaret. » Vous donnez, il est vrai, à l'appui de votre remarque, une citation extraite d'un des ouvrages de Davies, écrit en 1600. Mais est-il juste d'accuser la Réforme des abus qui existaient il y a deux cent cinquante ans, à une époque où le pays sortait à peine des ténèbres où le retenait les doctrines de la papauté? Pour établir des contrastes

entre deux pays, il faut les prendre aux mêmes époques.

Nous venons de signaler les heureux effets produits dans le pays de Galles par la Société de tempérance, et nous regrettons de n'avoir à mettre, en regard de ces beaux résultats, aucune tentative sérieuse faite dans votre pays pour arrêter les débordements de l'intempérance parmi les Bas-Bretons. Nous n'entrerons à ce sujet dans aucun détail. Il y a plus de dix-sept ans que nous habitons le pays, et ce *n'est pas par de simples renseignements* que nous connaissons la Basse-Bretagne. Nous nous bornerons à vous demander sincèrement si l'ivrognerie n'est pas le péché de prédilection des Bas-Bretons. Allez dans les bourgs le jour du Seigneur et les jours de fête. Voyez les paysans dans les foires et dans les marchés, et dites s'il est un plus triste spectacle que celui des excès auxquels se livrent les hommes et même les femmes. Nous jetons un voile sur ces scènes désolantes, et nous terminons ce sujet par une simple réflexion : vous avez été bien mal inspiré, lorsque vous avez voulu comparer la Bretagne au pays de Galles sous le rapport de la tempérance. Nous ne craignons pas d'être démenti, et nous nous croyons au-dessous de la vérité en affirmant *que sur un homme qui s'enivre dans le pays de Galles, vous en trouverez dix en Bretagne qui sont adonnés à ce vice.*

Quant à ce qui concerne les crimes dans la Basse-Bretagne, nous n'en dirons qu'un mot. Il y a quelques années que nous avons entendu le procureur impérial dire, dans le palais de justice, à Quimper : « Après

le département de la Seine, le Finistère fournit plus de crimes qu'aucun autre département de la France. »

Nous vous avons donné la statistique officielle des crimes dans le nord du pays de Galles pour quinze ans. Ayez la bonté de nous donner la vôtre, quant à ce qui concerne le département du Finistère, pour le même nombre d'années.

VIII

Il nous reste, pour terminer ce parallèle, à dire quelques mots sur la littérature de la Basse-Bretagne. Nous devons tout d'abord, Monsieur, reconnaître les efforts que vous et d'autres écrivains bretons, de ce que vous appelez la nouvelle école, avez fait pour régénérer la langue bretonne. Nous regrettons vivement que, jusqu'ici, vos efforts ne soient pas couronnés de succès.

Dans votre *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, vous donnez la liste des ouvrages publiés dans cette langue, de 1501 à 1847, et le nombre de tous ces ouvrages s'élève à peu près à quarante. Il est vrai que vous dites ensuite : « Quelque longue que soit cette liste d'ouvrages, il serait facile de l'augmenter encore par l'énumération de toutes les poésies bretonnes qu'on imprime journellement et en si grand nombre, soit en brochures ou sur feuilles volantes, soit dans les revues ou les journaux de Basse-Bretagne. »

Malgré votre assertion, nous doutons fort que vous puissiez faire de *très nombreuses additions* aux ouvrages qui figurent dans votre liste, et nous ne pouvons nous empêcher de faire ici une réflexion que vous trouverez, nous l'espérons, bien naturelle. C'est qu'une littérature qui, dans une population (d'après ce que vous dites vous-même) de douze cent mille individus, n'a produit que *très peu d'ouvrages* en dehors de ceux que mentionne votre liste, *dans l'espace de trois siècles et demi*, n'est pas une *littérature très remarquable*.

C'est certainement dans une très louable intention que fut établie la publication trimestrielle intitulée *Breuriez ar feiz*. Nous regrettons vivement qu'au lieu de compter vingt mille abonnés, comme vous l'avez espéré, cette revue religieuse n'en compte que huit cents. C'est d'autant plus regrettable, que c'est la seule publication périodique écrite en breton que vous ayez dans votre pays.

A quoi faut-il attribuer cette pauvreté que nous signalons dans votre littérature ? Nous ignorons quelle serait votre réponse à cette question. Pour nous, elle ne nous embarrasse nullement.

Nous l'attribuons entièrement à cette erreur radicale commise par le clergé breton le jour où il a empêché l'introduction de la Bible traduite en langue bretonne, par l'ordre de la duchesse Anne. Nous avons déjà dit que la propagation de ce saint livre en langue vulgaire a complétement changé la face du pays de Galles, et qu'il est devenu la base de notre littérature ; et certainement si ce « livre inappréciable »

eût été répandu et connu en Bretagne, nous n'aurions pas aujourd'hui à regretter de voir, dans une population de douze cent mille personnes parlant la langue bretonne, une littérature qui compte tout au plus quatre-vingts ouvrages [1].

Nous avons déjà dit aussi que les remarques que vous faites sur le refus du clergé breton d'admettre le « livre inappréciable » dans votre pays vous font beaucoup d'honneur. Il faut ajouter pourtant que nous sommes bien étonné que vous, disciple ardent de Legonidec, ayez à peine mentionné le plus important de ses ouvrages, la traduction, en langue bretonne, de toute la Bible.

Il nous semble que, lorsque vous avez blâmé le clergé breton de n'avoir pas accepté la traduction faite par l'ordre de la duchesse Anne, il eût été de votre devoir d'ajouter : « Le clergé breton eut, en 1835, une autre occasion d'accueillir une traduction complète de la Bible ; mais, s'il ne s'opposa pas d'une manière formelle à son entrée en Bretagne, il ne manifesta aucun empressement, soit pour la faire imprimer, soit pour la répandre dans le pays. »

Voici, sur cette traduction de Legonidec quelques détails qui prouveront suffisamment la vérité de notre assertion. En 1819, le Rév. David Jones (Gallois) vint en France. La Société Biblique l'avait chargé de s'informer s'il était possible de trouver en Basse-Bretagne une personne qui pût traduire en breton les saintes

[1] Il est bon de faire remarquer que les *traductions* figurent dans ce total pour un nombre plus élevé que les ouvrages originaux.

Écritures. La Providence lui fit rencontrer Legonidec. Ce savant entreprit d'abord la traduction du Nouveau Testament, qui fut imprimée en 1827. L'ouvrage ne fut tiré qu'à mille exemplaires. Laissons parler un ami intime et un disciple de Legonidec : « Le pays de Galles (que les étrangers s'instruisent par ce seul fait des rapports des deux peuples) enleva presque tout entière l'édition du Nouveau Testament. Ce livre, le plus beau de notre langue, parut en 1827. Aussitôt la Société Biblique demanda l'Ancien Testament. Pour ce travail il fallait au traducteur le *Dictionnaire latin-gallois* de Davies, introuvable à Paris, et fort rare en Galles. Un appel se fit pourtant dans ce pays à la religion et à la fraternité mutuelle; appel bien entendu, puisque, peu de temps après, le Rév. Price portait lui-même en France le précieux dictionnaire. Legonidec, très attaché d'esprit et de cœur au dogme catholique, arrêta que l'Ancien Testament, comme déjà le Nouveau, serait littéralement traduit d'après le latin de la Vulgate. Le manuscrit est en Galles; une copie très exacte est restée à Paris, entre les mains du fils aîné de l'auteur, l'abbé Legonidec[1]. »

Brizeux a commis dans ce passage une légère erreur : le manuscrit n'est pas resté, comme il le dit, dans le pays de Galles, mais il est conservé dans le dépôt de la Société Biblique, à Londres. Il y a quelques années que nous l'avons eu entre les mains, et nous en avons chez nous quelques extraits.

[1] *Notice sur la vie de Legonidec*, par Brizeux.

L'édition du Nouveau Testament, imprimée à Angoulême, n'était que de mille exemplaires, et comme, ainsi que le dit Brizeux, le pays de Galles enleva l'édition presque tout entière, il ne dut rester que très peu d'exemplaires dans votre pays. Ce qui peut donner la mesure du zèle que montra le clergé breton pour cet ouvrage, c'est que ce peu d'exemplaires a suffi plus de vingt ans.

Nous venons d'apprendre que l'Ancien Testament, traduit par Legonidec, est sous presse, et qu'il doit paraître incessamment. Nous nous en réjouissons. En même temps, nous sommes étonné que le clergé breton et la *nouvelle école* aient pu laisser ce livre inappréciable plus de vingt ans en manuscrit sans l'imprimer. Il y a déjà plusieurs années que nous avons posé cette question au clergé breton : « Pourquoi n'avez-vous jamais voulu mettre entre les mains du peuple la Bible traduite tout entière par un homme qui sera toujours un honneur pour le pays, le célèbre Legonidec? Pourquoi avez-vous laissé tant de milliers de vos compatriotes dans l'ignorance complète de cette bonne et sainte Parole? » On nous a répondu en ces termes : « Nous nous abstiendrons de patroner son travail tant qu'il n'aura pas subi l'épreuve d'un rigoureux examen, et qu'il ne présentera pas la preuve d'un jugement rendu par les gardiens de la foi. Nous entourons les livres saints d'une vigilance sévère, nous en pesons les mots et les syllabes. » Il paraît *qu'à la fin* le livre « a subi l'épreuve d'un rigoureux examen, » puisqu'il est sous presse. Nous sommes enchanté que la Société Biblique ait fait de si grands

sacrifice pour la Basse-Bretagne. Dix années de la vie de Legonidec furent données à la traduction de la Bible, et la Société Biblique l'a bien rémunéré pour son grand travail. Le manuscrit, qui est à Londres, est la propriété de la Société, et il paraît que c'est la copie qui est restée entre les mains du fils aîné de l'auteur, l'abbé Legonidec, qui doit être imprimée à Saint-Brieuc. L'ouvrage sera vendu probablement bien cher; ainsi il n'y aura que très peu de Bretons qui en profiteront. Nous sommes persuadé que si les personnes qui font imprimer ce « livre inappréciable » avaient demandé au Comité de la Société Biblique son concours, en accompagnant la demande de la promesse que le clergé breton ferait tout son possible pour le répandre, il leur aurait répondu : « Nous avons déjà fait un grand sacrifice pour avoir toute la Bible traduite en breton, nous en ferons encore un pour l'*imprimer*, afin que les pauvres puissent l'acheter à un prix minime. » Il est à espérer qu'il n'y aura pas autant d'opposition de la part du clergé à la distribution de l'Ancien Testament imprimé à Saint-Brieuc, qu'à celle du Nouveau Testament imprimé à Angoulême, en 1827. Le cher pasteur défunt de l'Eglise de Brest a écrit, dans un ouvrage imprimé il y a treize ans, qu'un colporteur biblique étant allé offrir des Nouveaux Testaments de Legonidec à un curé de canton du diocèse de Quimper, celui-ci s'empressa de lui acheter tout ce qu'il en avait; et, après les lui avoir payés, il lui déclara qu'il ne les achetait que pour les brûler. Voici la raison que le clergé donne toujours pour se disculper : « Nous en pesons les mots et les

syllabes. Pour que les fidèles puissent comprendre la Bible, il faut l'interprétation de l'Église, parce que nous craignons que le peuple l'interprète mal, et ne la fasse tourner à sa propre perdition. » Pour vous donner une preuve que le clergé breton a toujours entouré les livres saints d'une vigilance sévère et en a pesé les mots et les syllabes, nous appelons votre attention sur un livre intitulé l'*Histoire de la vie de Jésus-Christ*, publiée par un prêtre du diocèse de Vannes. Voici la traduction exacte des derniers mots du verset 33 du chapitre X de l'évangile selon saint Marc, traduction de de Sacy : « Et le livreront (Jésus-Christ) *aux Gentils.* » Vulgate : *Et tradent eum Gentibus.* Breton du prêtre de Vannes : *Ac ir laqueo itre dehorn en huguenaudet* (mot à mot : « Et ils le livreront entre les mains des huguenots »). Dans un autre ouvrage breton intitulé : *Gregor Massala*, imprimé à Landernau en 1846, l'auteur appelle la Bible : *Eur foultren pez levr huguenot hanvet ac Bibl*[1] (un très lourd volume huguenot appelé la Bible). Remarquez que le livre breton qui dit que notre Sauveur devait être livré entre les mains des huguenots se vend dans tout le Morbihan, et nous en avons vu plusieurs exemplaires dans le Finistère. Chose bien extraordinaire, l'Église, qui a toujours entouré les livres saints d'une vigilance sévère, n'a pas protesté contre cette ridicule et odieuse traduction. L'auteur de *Gregor Massala*, en cherchant à nuire à l'Église réformée, en Basse-Bre-

[1] Nous ne pouvons pas rendre en français l'énergie de l'expression bretonne dont se sert l'auteur en parlant de la Bible.

tagne, a dit une vérité touchante et en même temps sublime. La Bible est le *livre par excellence des huguenots*. Il lui était impossible de rendre un plus grand honneur au protestantisme, que d'appeler la Parole de Dieu « un livre huguenot. » Nous en remercions l'auteur, et si nous le connaissions nous lui enverrions quelques volumes du *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, ouvrage digne d'être appelé « le second livre des Actes. » En lisant ces documents précieux, il pourrait se convaincre que es nobles huguenots, ces fidèles confesseurs de la vérité, ont été toujours soutenus dans l'exil, dans les cachots, aux galères, dans les tortures, et à la mort, par la sainte Bible. Vous voyez donc que dans *tous les temps*, ainsi que dans le temps de la duchesse Anne, le clergé fait son possible pour empêcher même l'entrée du « livre inappréciable » dans votre pays. Deux nouvelles éditions du Nouveau Testament, mises plus en rapport avec le breton usuel que celle de Legonidec, ont été imprimées (par la Société Biblique) à Brest. Nous avons eu des preuves nous-même, bien des fois, qu'on n'aurait pas mis plus de zèle pour empêcher l'introduction du grand dragon roux de l'Apocalypse dans le pays, qu'on en a mis pour s'opposer à celle du Nouveau Testament. Le peuple était averti partout « qu'il se distribuait de mauvais livres, des livres huguenots, des livres remplis d'hérésies, etc. »

Un jour, un ecclésiastique nous dit d'un ton joyeux : « Distribuez vos livres si vous le voulez; j'ai assez d'influence dans ma paroisse pour détruire tous les exemplaires que vous y laisserez. » Nous n'en dou-

tons nullement, et nous lui répondons maintenant : « Nous n'envions pas l'influence d'un homme qui persuaderait au marin sur le point de s'embarquer sur une mer inconnue et dangereuse de briser sa boussole ; qui persuaderait au soldat de lui rendre son épée avant d'aller au combat ; qui persuaderait au malade de refuser le seul remède qui pourrait sauver sa vie. »

Avant de terminer, il nous reste à donner un extrait de votre dernier ouvrage, *la Légende celtique*[1] : « Après avoir cherché dans la poussière des grandes bibliothèques de Londres, d'Oxford et de Cambridge, des titres de famille qui sont communs aux Bretons de France et aux Bretons gallois, je voulus voir les cloîtres où vécurent ceux qui ont transcrit et nous ont légué ces précieux documents ; les cloîtres où, il y a trois siècles, un Breton serait allé les demander avec l'émotion d'un fils qui revient à la maison paternelle, et où il aurait recueilli tant de traditions propres à vivifier la lettre morte des manuscrits. Mais à Glastonbury comme à Bangor, comme à Lanpadarn, comme à Lanvor, comme à Lancarvan, partout je ne trouvais plus que des ruines, où le lierre, habilement dirigé par l'art, semble vouloir cacher sous ses vertes draperies les outrages que le protestantisme, encore plus que le temps, a faits aux colonies agricoles et savantes qui honoraient autrefois l'*île des Saints*... A Lancarvan, en particulier, au milieu de cette abbaye désolée, qui fut une pépinière

[1] Prologue, pages 6, 7.

d'apôtres et de bardes semés, pour ainsi dire, par saint Kadok, mon cœur se serra en entendant les sons d'un instrument de musique... » Il paraît que le protestantisme se trouve *partout* et *toujours* sur votre chemin chaque fois que vous visitez le « malheureux pays de Galles. » Votre cœur, en effet, a dû être bien ému en voyant « les *outrages* que le protestantisme a faits aux colonies agricoles et savantes qui honoraient autrefois *l'île des Saints.* » Comme vous avez dû soupirer après ces jours glorieux des anciens temps, où la clef de la science était entre les mains des moines et des prêtres, et où le peuple était assis dans des ténèbres plus épaisses que celles du pays d'Egypte, « que l'on pouvait toucher à la main. » Quels *outrages* le protestantisme a faits le jour où le pain de vie *caché, cloîtré* par les moines superstitieux entre les murs épais des monastères, a été arraché de leurs mains avares, et distribué parmi des milliers d'âmes affamées ! Quels *outrages* commis par le protestantisme, le jour où « il a fait lever la lumière sur ceux qui étaient assis dans la région et dans l'ombre de la mort. » Votre cœur « se serra à Lancarvan, au milieu de cette abbaye désolée qui fut une pépinière d'apôtres et de bardes ; » si vous aviez pris la peine d'entrer dans quelques centaines de maisons du voisinage, vous auriez trouvé des pépinières en masse, où les pères et les mères s'entr'aident pour élever leurs enfants dans la crainte et l'adoration du Seigneur. Et ici nous affirmons, sans appréhender d'être démenti, qu'il y a des milliers d'humbles cabanes et chaumières sur nos montagnes et dans nos

vallons où la sainte Parole de Dieu est connue et pratiquée, d'où sort une armée d'apôtres beaucoup mieux versés dans la théologie, et même dans les sciences et les arts, que ne l'était l'immense majorité des moines qui habitaient, il y a trois siècles, les saintes pépinières dont vous déplorez la perte. Votre cœur se serra à la pensée que l'abbaye désolée, où officiaient tant de prêtres qui renouvelaient tous les jours le sacrifice du Calvaire et faisaient monter vers le ciel beaucoup d'encens, a fait place à des ruines désolées. Si vous aviez visité nos écoles du dimanche, vous auriez trouvé des milliers d'enfants qui vous auraient donné des preuves irréfutables qu'il n'y a ni prêtre, ni autel, ni sacrifice dans l'Eglise de Jésus-Christ, dans le sens donné à ces mots par les vieux moines gallois, et que l'unique encens que Dieu demande de nous, c'est le parfum de nos lèvres, le feu sacré de l'amour, nos prières, nos louanges, nos actions de grâces. La prochaine fois que vous irez revoir ces « abbayes et ces pépinières désolées, » et que vous commencerez à sentir des émotions bien poignantes, en y voyant « les *outrages* faits par le protestantisme, » ayez la bonté de visiter quelques-unes des centaines d'institutions élevées par l'Eglise établie, sous les auspices du gouvernement, pour donner l'éducation à nos enfants. Et pour soulager votre tristesse, en ne trouvant que les débris déserts de quelques abbayes, ayez la bonté de tourner vos regards vers quelques-unes de ces trois cent soixante-dix chapelles construites par les dissidents gallois, qui ne comptent dans leurs rangs que des commerçants, des fermiers et de souvriers, qui, malgré

leur pauvreté, ont construit tous ces édifices sans demander un sou au gouvernement, et qui, de plus, continuent à pourvoir à *toutes* les dépenses du ministère de l'Evangile, à l'instruction de leurs pasteurs et de leurs enfants par le système volontaire. Voilà les *outrages* dont s'est rendu coupable le protestantisme dans le pays de Galles. Il est bon de remarquer ici que ce pays, qui était autrefois (d'après vous) l'*île des Saints*, mais qui est maintenant tombé dans la désolation et la misère, ne se soucie que très peu d'être appelé l'*île des Saints* par le calendrier de Rome, mais qu'il lui importe beaucoup d'appartenir « à l'assemblée et à l'Eglise des premiers-nés qui sont écrits dans les cieux. »

Nous n'entrerons pas dans de plus amples détails sur les *outrages* que le protestantisme a faits aux colonies agricoles et savantes du pays de Galles il y a trois siècles ; mais il est à propos de vous faire remarquer que le gouvernement anglais d'aujourd'hui donne une liberté entière à l'Eglise de Rome de faire construire des monastères et des couvents partout, même dans nos contrées où il n'existe pas de catholiques-romains.

Si vous désirez voir des *colonies savantes*, vous n'avez qu'à faire un voyage dans le Flintshire, et vous y en trouverez deux vraiment colossales. L'une d'elles, qui a été construite par les jésuites, a coûté, nous a-t-il été affirmé, deux millions de francs. Nous l'avons visitée en compagnie d'un des pères de l'établissement, et c'est avec un véritable plaisir que nous lui avons dit : « Nous nous réjouissons de vous voir jouir de

tant de liberté religieuse dans notre pays natal. Mais quelle est la raison pour laquelle, partout où vos principes dominent, vous refusez à l'Eglise réformée la liberté qu'elle vous accorde dans le pays de Galles? » Le père, rusé, ne nous a pas répondu. En quittant le monastère, d'où l'on jouit d'une vue magnifique, nous ne pouvions pas nous empêcher de faire des vœux pour le cher pays où nous sommes nés. Si jamais il t'arrivait, bien-aimée patrie, d'être soumise à l'influence des enfants de Loyola, alors malheur à toi! Adieu ta liberté civile et religieuse! Les glorieux principes de la Parole de Dieu seraient remplacés par les principes funestes de Liguori et autres docteurs de ténèbres. Seigneur, détourne de nous une telle calamité. Mais si, à cause de nos iniquités, nous étions jamais forcés de subir le joug du jésuitisme, nous te demanderions de susciter parmi nous un Pascal gallois. Ce serait notre constante prière.

DEUX ENTRETIENS

ENTRE

UN PRÊTRE BRETON ET UN GALLOIS

PREMIER ENTRETIEN

Le Prêtre. — Bonjour, Monsieur. Je suis heureux de vous rencontrer. Vous apprendrez avec plaisir que plusieurs prêtres bas-bretons, après avoir entendu parler de l'état déplorable de votre pays, ont déjà quitté la Basse-Bretagne dans le but d'amener à la connaissance de la vérité vos malheureux compatriotes. Nous serions désolés de voir des centaines de milliers de Bretons, autrefois si intimement liés à leurs frères d'Armorique, tomber dans un abîme de misères, en demeurant la proie des huguenots et des démons.

Le Gallois. — Il y a certainement quelque chose de très intéressant dans l'histoire de ces deux peuples celtiques séparés l'un de l'autre depuis tant de siècles. Ne serait-il pas possible de rétablir entre eux des

rapports d'amitié qui rappelassent leur commune origine?

Le Prêtre. — Ces rapports si désirables seront rétablis, si nos missionnaires parviennent à ramener vos malheureux compatriotes dans le sein de notre sainte mère l'Eglise, car ces rapports ont cessé, et vous avez été retranchés de l'amitié de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut, dès le jour où la prétendue Réforme fut introduite dans votre pays. D'ailleurs, si vous voulez avoir une idée de l'état affreux de ce dernier, prêtez toute votre attention à ce qu'en dit un de nos frères qui l'a visité et qui a demeuré plusieurs mois parmi ces hérétiques obstinés. Après avoir parlé des relations qui existaient entre les deux peuples dans l'ancien temps, il dit : « Les Gallois furent tellement opprimés par les Anglais, qu'ils se virent forcés de renier leur foi pour n'être pas détruits par leurs ennemis (les huguenots), et aujourd'hui, à l'exception de quelques-uns, ils n'ont aucune espèce de foi. » — Ensuite, il fait un appel pathétique à la Basse-Bretagne en ces termes : « Ayons donc pitié de nos frères qui sont au delà du détroit. Devenons tous membres de la propagande qui leur envoie des missionnaires. Plus le nombre des membres de notre Société sera grand, plus les ressources que vous fournirez seront abondantes, plus aussi nous pourrons envoyer de prêtres bretons à nos malheureux frères que les Anglais et les huguenots tiennent dans les liens du malin Esprit... et plus tôt seront brisées leurs chaînes. » Où est le cœur qui ne se sent pas navré de

douleur en lisant cette triste description de votre pays? Et cet état de choses est d'autant plus triste que, sans la prétendue Réforme, le pays de Galles serait aujourd'hui, comme l'Armorique, le pays des saints.

Le Gallois. — En effet, cette description, comme vous le dites, est bien déplorable. Mais si, d'après votre assertion, la Basse-Bretagne est réellement le pays où les doctrines de l'Eglise de Rome sont le plus connues et le mieux pratiquées; si, d'autre part, le pays de Galles est depuis trois cents ans à la merci des huguenots et des démons, on a eu le temps d'apprécier les fruits produits par les deux systèmes. Ainsi je suis en droit d'attendre que vous produisiez des faits patents pour prouver vos assertions. — J'avoue qu'il y a beaucoup trop de mes compatriotes qui sont encore étrangers à la vérité telle qu'elle est en Jésus. Cependant on a distribué dans le pays de Galles plus d'un million d'exemplaires de la Parole de Dieu; on y a construit un grand nombre d'églises et de chapelles; des pasteurs dévoués et évangéliques y prêchent Christ crucifié. — Le nombre de livres, de journaux, de revues religieuses publiés dans la langue galloise est très considérable. — On y a établi des écoles du dimanche, des réunions de prière et plusieurs sociétés religieuses. Enfin on a essayé, par tous les moyens légitimes, d'améliorer le peuple gallois, et depuis quelque temps on a la joie inexprimable d'y voir l'Esprit de Dieu répandu d'une manière très abondante. Des milliers d'âmes se tournent vers le Sauveur en s'écriant : « Que faut-il que nous fassions

pour être sauvées? » Mais malgré toutes ces conversions, il reste encore beaucoup à faire, et notre plus grand désir serait de voir tout le monde sauvé par les mérites de Christ.

Le Prêtre. — Cher ami, vous n'avez rien compris de tout ce que je vous ai dit sur votre dégradation et votre extrême misère. Nous ne faisons aucune distinction entre ceux que vous appelez *convertis, croyants aux mérites de Christ*, et ceux qui sont (d'après vous) *étrangers à la vérité*. Votre malheureux pays est complétement plongé dans les ténèbres, et, comme le dit la description déjà citée, « sans aucune espèce de foi. » — Ne parlez pas de vos Bibles, de vos livres religieux, de vos écoles du dimanche, de vos réunions de prière, etc., etc. Nous sommes plus d'un million qui parlons la langue bretonne et nous n'avons ni Bibles, ni journaux, ni revues religieuses. Nous n'avons même que très peu de littérature dans notre langue, parce que la grande majorité de nos compatriotes, surtout les vieillards, ne savent ni lire ni écrire. Cependant, et malgré cela, nous pouvons dire avec gratitude que le soleil n'a jamais lui sur un pays où l'arbre de la foi ait pris des racines si profondes et ait porté autant de fruits qu'en Basse-Bretagne.

Le Gallois. — C'est bien extraordinaire! Nous avons toujours cru, en pays de Galles, que l'instruction du peuple est une chose précieuse qu'il faut encourager dans l'intérêt individuel et social. Aussi depuis plus d'un siècle nos meilleurs compatriotes, convaincus « qu'une âme sans connaissance n'est pas

un bien » (Prov. XIX, 2), ont mis tout en œuvre pour éclairer les ignorants et leur faire comprendre la nécessité de penser par eux-mêmes. C'est pour arriver à ce résultat que nous avons fondé tant de sociétés différentes et multiplié les bons livres, les revues religieuses et les journaux dans la langue galloise. Ces efforts énergiques ont porté des fruits réjouissants; mais le résultat n'est pourtant que partiel, car il règne encore beaucoup d'ignorance parmi les Gallois. Permettez-moi donc de vous demander, en toute simplicité, quels moyens vous avez employés pour rendre vos compatriotes *le premier peuple du monde*, sans le secours d'une littérature variée et surtout de l'Ecriture sainte? Vous n'avez guère en breton que le *Breuriez ar feiz*, qui n'est lu que de très peu de personnes.

Le Prêtre. — Les moyens employés pour produire ces beaux résultats sont compris dans trois mots : *Obéissance à l'Eglise*. C'est par la prédication de cette même doctrine que nous comptons rendre le pays de Galles semblable à la Basse-Bretagne. Alors au lieu de vos Bibles, de vos écoles du dimanche et de votre littérature religieuse, vous écouterez avec docilité les instructions de votre sainte mère l'Eglise, comme font les Bas-Bretons.

Le Gallois. — Ainsi, pour rendre notre pays aussi saint que la Basse-Bretagne, vous allez commencer par ôter de nos églises et de nos familles nos Bibles et nos livres religieux!... Que comptez-vous nous donner à la place?

Le Prêtre. — Ne parlez pas de vos églises. Y a-t-il

au monde quelque chose de plus triste que vos lieux de culte sans autels, ni statues, ni images? N'ayant, pour élever l'âme à Dieu, qu'une chaire, des bancs, des livres, des chants, des prières et toujours *la Bible.* Nous espérons opérer bientôt un changement dans votre pauvre pays, et alors vous verrez autre chose dans vos églises et vos chapelles que *quatre murs tout nus.*

Le Gallois. — Je vous comprends. Il y aura des images et des statues suspendues à tous les murs!... Dans ce cas, je ne désespère pas de voir se produire un grand *réveil religieux* parmi vos ouvriers incrédules, quand vous leur annoncerez qu'ils auront à remplir d'images taillées plus de trois mille cinq cents lieux de culte.

Le Prêtre. — Outre les images taillées, vous aurez aussi quelques livres d'instruction et surtout le petit Catéchisme du Finistère. Nous mettrons vos malheureux compatriotes en état de faire, eux aussi, ce que l'évêque de Quimper recommande aux pieux et respectables parents de faire envers leurs enfants : « Saintement recueillis avec eux en présence du Seigneur, vous leur raconterez les merveilles touchantes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Vous leur ferez réciter les réponses admirables du Catéchisme, de ce petit livre mille fois plus rempli de doctrines que tous ceux des savants et des philosophes. Vous nourrirez ces âmes immortelles rachetées au prix du sang d'un Dieu et confiées à votre amour. Vous aurez soin que les écoles où ils doivent aller quand le moment sera venu continuent votre œuvre, et établissent les ensei-

gnements du Catéchisme comme une base solide, sur laquelle viendront se coordonner toutes les autres connaissances[1]. »

Le Gallois. — Puisque votre évêque invite les parents à raconter à leurs enfants les « merveilles touchantes de l'Ancien et du Nouveau Testament, » vos missionnaires au pays de Galles seront contents d'y voir les progrès déjà faits dans la connaissance de l'Ecriture sainte, non-seulement par les parents, mais aussi par leurs enfants. « Les merveilles touchantes de l'Ancien et du Nouveau Testament » sont les délices de la grande majorité de mes concitoyens.

Le Prêtre. — Mais vous ne connaissez rien des « réponses admirables du Catéchisme, de ce petit livre mille fois plus rempli de doctrines que tous ceux des savants et des philosophes. » Voilà le petit livre que nous comptons porter dans votre pays pour déraciner les abominables erreurs de Luther, de Calvin et d'Henri VIII. Je vous engage à étudier ce Catéchisme pour avoir une idée des doctrines de la vraie foi.

Le Gallois. — Je l'étudierai très volontiers; seulement vous me permettrez de comparer les commandements de Dieu, ainsi qu'ils se trouvent dans le Catéchisme, avec ceux que Dieu dicta lui-même à Moïse sur le mont Sinaï... Mais, Monsieur, votre Catéchisme, à ce que je vois, ne contient *qu'une partie des dix commandements* qui se trouvent dans la Vulgate, la seule traduction de l'Ecriture sainte autorisée par votre propre Eglise. Vous avez complétement retranché le

[1] Mandement pour l'année 1860.

second commandement que votre Vulgate même rapporte en ces termes : « Vous ne ferez point d'images taillées; ni aucune figure de tout ce qui est en haut dans le ciel, et en bas sur la terre, ni de tout ce qui est dans les eaux sous la terre... » (Exode XX, 4, 5.) Puis, pour arriver au nombre de *dix*, il vous a fallu diviser en deux le dixième ! Ensuite, je remarque que votre Catéchisme abrége encore les neuf commandements qu'il prétend citer d'après la Parole de Dieu. Donc la Bible des papes (la Vulgate) contient *dix* commandements, et votre Catéchisme n'en contient même pas neuf ! Cette contradiction flagrante est sans doute en faveur de l'unité, tant vantée, de votre Eglise. Mais ne glissons pas légèrement sur un fait si important. Comment osez-vous retrancher un commandement du Dieu trois fois saint? N'avez-vous jamais lu les défenses formelles faites par Jéhovah à Moïse, de ne rien retrancher de ses saintes ordonnances? Moïse, les sacrificateurs et les prophètes de l'ancienne alliance auraient frémi d'horreur à la pensée de changer la sainte loi de Dieu. Les apôtres auraient consenti à mourir plutôt que de porter une main téméraire sur un objet aussi sacré ! Mais que parlons-nous des sacrificateurs, des prophètes et des apôtres, lorsque le Fils éternel de Dieu, se trouvant en présence de cette loi transgressée, déshonorée par l'homme, a préféré sceller de son sang sur le Calvaire toutes les malédictions de cette loi, et porter en son corps sur le bois maudit la douleur due à nos transgressions, plutôt que de changer un *iota* de la loi morale et d'apporter la moindre modification à la loi promul-

guée sur le Sinaï ! Comment donc avez-vous osé mutiler le code parfait de Jéhovah ? Qui vous a donné le droit de retrancher un des commandements émanés de votre Juge souverain et infaillible ? Oseriez-vous en faire autant du Code Napoléon ? Ah ! vous avez bien raison de défendre de lire la Bible sans la permission de l'Eglise ; par cette défense, vous éludez une foule de questions difficiles, auxquelles vous auriez de la peine à répondre d'une manière satisfaisante pour vos ouailles. Quant à votre Catéchisme, je vous conseille de ne pas le faire voir dans le pays de Galles, car les pierres même crieraient contre vous.

Le Prêtre. — Eh bien ! si vous n'êtes pas satisfait du Catéchisme, nous avons la *Vie des Saints*, autre livre écrit en langue bretonne, et qui est lu par tous nos paysans. Vous y trouverez des choses bien étonnantes. Vos Gallois feraient bien de lire dans ce livre l'histoire des miracles extraordinaires opérés par des saints, dont quelques-uns sont venus de chez vous avant que la prétendue Réforme ait été introduite dans votre malheureux pays.

Le Gallois. — Alors vous voulez que nous remplacions, dans nos familles, la sainte Bible par la *Vie des Saints bretons ?* Mais, au nom du sens commun, croyez-vous donc que la vie des saints de la Bible ne vaut pas celle des saints bretons ? Les miracles du Fils de Dieu et des saints apôtres sont-ils moins authentiques que ceux de saint Cado, de saint Nicolas et de mille autres ?

Le Prêtre. — Vos étranges raisonnements me

prouvent toujours mieux combien est funeste le principe protestant, qui veut que chacun lise la sainte Bible sans avoir recours au jugement infaillible de l'Eglise. Considérez un instant le mal qui résulte du libre examen pour votre propre pays. Vous me demandiez, il n'y a qu'un moment, « comment nous avons osé changer les commandements de Dieu. » Je vous demande, à mon tour, comment vous osez vous établir juge de cette même loi? Croyez-vous que votre opinion individuelle vaille celle de l'Eglise de Dieu? Il faut être bien orgueilleux pour se mettre au-dessus des décisions des papes, des cardinaux et des évêques. Ne voyez-vous pas que la décision souveraine de l'Eglise en cette matière est une garantie nécessaire contre les interprétations multiples et contradictoires qui naissent du libre examen, et qui font de la Parole de Dieu autant de paroles d'hommes qu'il y a de docteurs à l'expliquer? Aussi rien n'est plus triste que de vous entendre toujours parler de la Bible, en en citant des versets isolés. L'expérience ne démontre-t-elle pas suffisamment que l'homme, qui abuse de tout, peut abuser aussi de la Parole de Dieu, et que cette règle de la foi et des mœurs peut nuire aux mœurs et à la foi, si elle est mise sans précaution entre toutes les mains? Je vous demande donc encore si vous êtes capables de comprendre les grands mystères de la sainte Bible sans consulter l'Eglise?

Le Gallois. — Comment pourrai-je savoir qu'il y a une Eglise infaillible établie sur la terre, à laquelle Dieu a donné une autorité souveraine et des lumières

assurées pour expliquer sa Parole écrite? Pouvez-vous me prouver que Dieu a réellement donné un tel pouvoir aux hommes?

Le Prêtre. — Rien n'est plus facile. Ecoutez ce qu'en dit le Sauveur, et après lui saint Paul, saint Pierre, saint Jean, etc., etc.....

Le Gallois. — Un instant, Monsieur... Vous venez de me dire que je ne puis pas comprendre l'Ecriture sainte sans le secours de l'Eglise, et maintenant que je vous demande des preuves qui établissent que l'Eglise de Rome est la véritable Eglise, vous commencez par me citer des passages de la Bible. Par là vous faites appel à mon jugement privé. Entendons-nous, Monsieur. D'après votre logique, je n'ai pas le droit de citer la Parole de Dieu sans consulter l'Eglise, parce que je n'y comprends rien; mais pour établir et soutenir vos *prétentions*, vous me citez des versets de la Bible comme si je pouvais les comprendre! D'où je tire cette conclusion toute naturelle : il y a quelques versets dans la Bible que l'Eglise de Rome cite constamment pour établir son infaillibilité en matière de foi. Ces versets sont clairs comme le soleil, et l'homme le plus ignorant peut les comprendre. Mais il y a dans la même Parole de Dieu des milliers de versets diamétralement opposés aux croyances de l'Eglise papale, et ceux-ci, elle seule peut les comprendre et les expliquer! De bonne foi, Monsieur, croyez-vous qu'une pareille logique puisse satisfaire un homme doué d'un peu de jugement?

Le Prêtre. — Je vous dis que la Bible, sans le commentaire de l'Eglise, n'est qu'un poison pour des

personnes ignorantes comme vous[1]. C'est pourquoi l'Eglise, comprenant les infirmités de ses enfants, a fait un choix de certaines parties de l'Ancien et du Nouveau Testament, et en a composé un abrégé. C'est cet abrégé, tout à fait intelligible, de l'Ecriture sainte, qui sera donné à vos compatriotes, au lieu de la Bible entière qu'ils ne peuvent comprendre.

Le Gallois. — D'où je dois conclure que le livre appelé la Parole de Dieu, en tant qu'œuvre du Saint-Esprit seul, n'est qu'une production nuisible, mais que l'Eglise a le pouvoir de changer quelques extraits de ce livre *empoisonné* en une nourriture saine très convenable pour des âmes affamées. En vérité, Monsieur, il m'est permis de penser que si vous vous étiez trouvé avec le prophète Esaïe quand il a crié : « Ecoutez, ciel et terre, l'Eternel va parler ! » vous lui auriez répondu : « O prophète ! nous l'écouterons, mais sache bien que c'est une parole *empoisonnée* sans l'intervention de l'Eglise. » De même, si vous aviez entendu saint Jean quand il a dit : « Que celui qui a des oreilles entende ce que l'*Esprit* dit à l'Eglise, » vous n'auriez pas manqué de lui faire remarquer qu'il aurait dû dire : « Que celui qui a des oreilles entende ce que *l'Eglise dit à l'Eglise.* »

Le Prêtre. — Mais qui êtes-vous, pour vous opposer ainsi aux plus grands docteurs de l'Eglise ? Ecoutez donc ce que dit à ce sujet le saint concile de Trente : « Comme l'expérience a prouvé que si l'on permet sans distinction la lecture de la Bible en langue vul-

[1] Paroles d'un prêtre breton à l'auteur.

gaire, il en résultera, à cause de la témérité des hommes, plus d'inconvénients que d'avantages, il dépendra de l'évêque ou de l'inquisiteur, qui s'entendra là-dessus avec le curé ou le confesseur, de permettre cette lecture aux personnes qu'ils auront regardées comme pouvant la faire sans danger et en recueillir un accroissement de foi et de piété. Cette permission leur sera donnée par écrit. Quiconque osera, sans une telle permission, lire ou posséder la Bible, ne pourra recevoir l'absolution de ses péchés qu'après avoir remis sa Bible à son curé. Les libraires qui, sans avoir ladite permission, auront vendu la Bible traduite en langue vulgaire, perdront le prix de leurs livres, qui sera consacré par les évêques à des usages pieux; ils seront encore passibles d'autres peines, suivant la qualité du délit et d'après le jugement de l'évêque. Les prêtres eux-mêmes ne pourront la lire ni l'acheter qu'avec une permission de leurs supérieurs[1]. » — Je suis persuadé qu'après avoir étudié l'opinion de ce saint concile, vos compatriotes seront reconnaissants envers la sainte mère l'Eglise, de ce qu'elle permet ainsi à ses enfants de lire les saintes Ecritures.

Le Gallois. — La sainte mère l'Eglise permet à ses enfants de lire la Parole de Dieu!!! Quel amour! quelle miséricorde!... Savez-vous ce que les Gallois vous répondront lorsque vous leur ferez connaître cette indulgente permission de votre Eglise? Le voici, Monsieur : « Il nous importe peu de savoir ce qu'en pense la *sainte mère l'Eglise;* la question importante pour

[1] Concile de Trente, Session IV.

nous est de savoir ce que veut le *Père saint du ciel*. Eh bien, le Père trois fois saint, non-seulement permet, mais il ordonne, il commande *à tous* d'examiner avec soin les saintes Ecritures (Evangile selon saint Jean, chap. V, v. 39.) Or donc, puisque Dieu ordonne, qu'avons-nous à faire de votre permission ? » — Voilà l'accueil que recevra la prétendue permission que le pape accordera par votre entremise aux habitants du pays de Galles. L'orgueilleuse et ridicule prétention de votre Eglise me rappelle involontairement l'histoire que voici : — « Une ville en Europe se révolta contre son roi légitime; mais, ayant été complétement vaincue par les troupes du roi, elle devait être rasée, et ses habitants mis à mort. Cependant le roi eut pitié d'eux et leur envoya un pardon complet. Quand le messager chargé de la lettre de grâce arriva dans la ville révoltée, le conseil supérieur s'empara du parchemin, et après en avoir délibéré, expédia par la ville un héraut chargé de publier une proclamation ainsi concue : « Le roi fait grâce à tous ses sujets rebelles, et nous, membres du conseil de la ville, profondément émus de compassion envers nos frères révoltés, les autorisons à lire quelques extraits de la lettre de grâce du roi. » Quand les habitants entendirent cette proclamation du conseil, ils s'écrièrent d'une voix unanime : « Mais le conseil est coupable et condamné comme nous; de quel droit donc nous défendrait-il de lire toute la lettre du roi ? » — Voilà, Monsieur, un cas exactement semblable à cette *permission* dont parle votre Eglise... Tous les hommes sont condamnés, eu dans sa bonté envoie à ses sujets révoltés la

sainte Bible, dans laquelle on lit, en termes clairs et précis, ses offres de grâce; mais voici que quelques-uns de ces sujets révoltés s'emparent du livre de Dieu, qui est pour tous, et viennent ensuite, avec une hardiesse inconcevable, dire à leurs frères : « *Nous vous permettons* de lire la lettre de grâce envoyée par l'Eternel. »

Le Prêtre. — Vous parlez toujours de votre Bible. Mais ne savez-vous pas que la Bible, quelque importante qu'elle soit, n'est rien sans l'Eglise ? Dieu a tant honoré la sainte Eglise, que sa propre Parole ne vaut rien sans son approbation [1].

Le Gallois. — Vous feriez mieux de dire que la mer reçoit ses eaux des fontaines et des rivières, ou que le soleil tire sa lumière et sa chaleur de la lune. Vraiment, vous me faites frémir. Quoi ! le Dieu puissant et éternel aurait besoin d'hommes mortels et misérables comme vous et moi pour donner de l'autorité à sa Parole ? Vous oubliez donc cette parole de Jésus-Christ : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point ? » (Matthieu XXIV, 35.)

Le Prêtre. — Vous n'avez peut-être jamais lu la discussion qui a eu lieu entre le grand Bossuet et le ministre Claude [2]. Entre autres questions, l'évêque posa au ministre protestant celle-ci, que je vous engage à bien peser : « Croyez-vous, Monsieur, qu'une pauvre vieille femme pût avoir autant de lumières que toute

[1] Paroles d'un prêtre du Morbihan.

[2] En Basse-Bretagne on vous renvoie toujours à cette discussion, et surtout à cette prétendue question de Bossuet.

une assemblée d'évêques ? » — Comment répondriez-vous à cette question ?

Le Gallois. — J'y répondrais en vous posant d'abord cette autre question : « Pourquoi accordez-vous autant de confiance aux décisions d'une assemblée d'évêques de l'Eglise romaine ? »

Le Prêtre. — Parce que cette Eglise a les promesses d'une éternelle protection. Elle est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et la base de la vérité. — Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, et Jésus-Christ ne doit jamais l'abandonner, puisqu'il a dit : « Voici, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde » (Matth. XXVIII, 20). Vous voyez donc que le Saint-Esprit lui est accordé pour la conduire dans toute la vérité.

Le Gallois. — Mais, Monsieur, le même Dieu qui a promis à l'Eglise *collectivement* le secours de son Esprit pour la conduire dans la voie de la vérité, a fait la même promesse à *chaque membre* de l'Eglise, pourvu qu'il le lui demandât avec foi et par les mérites de Jésus-Christ. Cherchez dans l'Ecriture sainte les promesses faites à l'Eglise en général, et je m'engage à vous indiquer, dans le même livre, autant de promesses faites, d'une manière positive, à n'importe quel pauvre misérable pécheur (voire même à la vieille femme dédaignée de Bossuet), pourvu qu'il s'adresse avec confiance à Celui qui a promis d'exaucer la prière. « S'il est vrai que Bossuet ait demandé à Claude si une pauvre vieille femme peut avoir raison contre un concile, le fameux pasteur aurait dû répondre hardiment : « Oui ; » car il se peut que cette pauvre vieille femme ait l'Esprit de Dieu, et que cette assemblée

d'évêques ne l'ait pas. Que signifie, sans cela, cette prière du Sauveur : « Je te célèbre ô Père, Seigneur « du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces « choses aux sages et aux intelligents, et que tu les « as révélées aux petits enfants; il en est ainsi, ô « mon Père, parce que telle a été ta bonne volonté » (Matth. XI, 25, 26). — La pieuse veuve de Sarepta, qui croit à la parole d'Elie, a raison contre tout le monde et même contre tous les prétendus prophètes de son temps (1 Rois XVII, 10; comp. avec 1 Rois XIX, 10). Rahab a raison contre tout le peuple de Jéricho, son roi et ses prêtres. Lydie a raison contre tous les magistrats de Philippes, et le brigand crucifié à côté du Sauveur a raison contre tout le sanhédrin, qui était le concile de l'Eglise juive. Oui, et cette pauvre vieille femme, méprisée du sage Bossuet, pourra être tellement affermie par la Parole de Dieu, qu'elle pourra dire avec saint Paul : « Je suis assurée que ni la mort, « ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puis- « sances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, « ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre « créature, ne nous pourra séparer de l'amour que « Dieu nous a montré en Jésus-Christ notre Seigneur « (Romains VIII, 38, 39)[1]. »

Le Prêtre. — Il est un fait simple et clair que vous oubliez toujours... c'est que Dieu a établi un tribunal visible et permanent qui est chargé d'interpréter la Bible en son nom, et dont il garantit l'infaillibité. Ce

[1] *Lucile, ou la Lecture de la Bible*, par M. Monod, 3e édit., pages 290-292. Seizième lettre.

tribunal a pour chef un successeur de saint Pierre, auquel sont faites des promesses toutes spéciales. La Parole de Dieu abonde en preuves de cette vérité si bien établie, et vous devriez examiner ces preuves, elles sont dans la Bible !

Le Gallois. — Quoi! encore un appel à mon jugement privé?... Mais, Monsieur, comment voulez-vous que je puisse apprécier les preuves scripturaires par lesquelles vous voulez établir que le pape est le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, puisque, d'après votre théorie de prédilection, je ne dois rien comprendre à la Parole de Dieu sans l'interprétation de l'Eglise?... Décidément, Monsieur, vous faites infraction à vos propres principes, en m'exhortant à lire moi-même la Bible pour juger de la valeur des arguments que vous croyez y trouver en faveur de votre thèse. Je prends acte de cette infraction, car elle est, pour moi, une preuve sans réplique qu'après tout vous êtes pleinement convaincu que tout homme a la faculté de lire et de comprendre la Bible. — Maintenant, dites-moi, est-ce la doctrine de l'infaillibilité d'un tribunal humain, présidé par le pape à titre de vicaire de Jésus-Christ, que vous comptez proclamer dans le pays de Galles?

Le Prêtre. — Certainement. Ce tribunal c'est l'Eglise, le prêtre représente l'évêque, l'évêque représente le pape, et le pape est infaillible [1].

Le Gallois. — Très bien; mais votre logique est inconséquente, par la raison que vous voulez être juge et partie. Pour faire bien ressortir l'inconséquence de

[1] Paroles d'un prêtre à l'auteur.

vos prétentions, supposons que notre différend soit porté devant un tribunal humain, composé d'hommes impartiaux qui jugent d'après des principes justes et légitimes. En votre qualité de représentant de l'Eglise, vous êtes le plaignant, et je vous permets de plaider pour vous-même. — Les inculpés sont quelques hérétiques gallois qui nient votre droit d'interpréter seul la Parole de Dieu. — Les débats s'ouvrent, et le président dit : « La parole est au représentant de l'Eglise infaillible. » Vous débutez en ces termes : « Ces hérétiques obstinés s'élèvent contre le pouvoir qui a été conféré au vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et ils nient que l'Eglise dont je suis le représentant soit le seul tribunal infaillible pour interpréter les saintes Ecritures. » Aussitôt l'avocat des inculpés se lève et demande au représentant de l'Eglise : « Où sont vos titres pour établir votre droit exclusif d'interpréter le livre appelé la sainte Bible ? — Mes titres, répond le représentant de l'Eglise, sont dans la Bible même. Ouvrez-la, et vous verrez les promesses qui m'y sont faites. Elle est mon témoin irrécusable. — Je désire interroger le témoin, répond l'avocat, et je commence par lui demander... — Attendez, dit le représentant de l'Eglise ; si vous avez à lui adresser quelques questions, il faut le faire par mon intermédiaire, car il est impossible de comprendre ce qu'il veut dire, surtout quand il parle en langue vulgaire, à moins que je n'explique chacune de ses paroles. C'est un témoin presque muet, et il n'y a que l'Eglise, dont je suis le représentant, qui comprenne d'une manière infaillible tout ce qui se passe dans sa pensée. — De cette

manière, dit l'avocat, vous pourriez lui faire dire tout ce que vous voudriez... » La séance est levée, et chacun se retire étonné de vos prétentions et de vos inconséquences.

Le Prêtre. — Le grand Bossuet a bien retracé l'effet produit dans votre pays par la lecture de la sainte Bible. Ecoutez-le : « Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance; et encore qu'il semble que les novateurs aient voulu retenir les esprits en les resserrant dans les limites de l'Ecriture sainte, comme ce n'a été qu'à condition que chaque fidèle en demanderait l'interprétation et croirait que le Saint-Esprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense. — Dès lors, on a bien prévu que la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini, que l'opiniâtreté serait invincible, et que, tandis que les uns ne cesseraient de disputer ou donneraient leurs rêveries pour des inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion, déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme[1]. » — Ajoutez à ces paroles éloquentes de Bossuet ce que dit l'évêque de Quimper dans son mandement pour l'année 1860 : « Le protestantisme, avec ses sectes multipliées à l'infini, a duré trois siècles

[1] *Oraisons funèbres.*

abrité derrière quelques articles de foi qu'il avait consignés dans ses symboles. Aujourd'hui, les symboles s'étant effacés devant les exigences toujours plus impérieuses de la raison, le protestantisme s'est fondu dans le rationalisme, qui lui-même meurt, étonné de sa propre impuissance[1]. »

Le Gallois. — Je prends la liberté de dire à l'évêque de Quimper que le protestantisme est beaucoup plus étonné de l'impuissance du pape que de la sienne propre. Il paraît que votre évêque aime particulièrement à porter ses coups redoublés contre le protestantisme, car dans son mandement pour 1859, il dit que « les sociétés bibliques ont réuni des collectes dix fois plus grandes que l'association catholique pour la propagation de la foi, » puis il ajoute : « Ces sociétés bibliques (ou plutôt l'hésésie), ont traduit et imprimé à grands frais nos livres saints dans toutes les langues; elles ont fait jeter, par leurs ministres, des cargaisons de Bibles sur toutes les côtes; mais, malgré tous ces efforts, nous voyons que l'Eglise catholique enfante seule des disciples à l'Evangile. » — Et si dans son mandement pour 1860, on lit que « le protestantisme, fondu dans le rationalisme, se meurt, étonné de sa propre impuissance, » il me semble que le protestantisme se mourant en 1860, a dû être *moribond* en 1859, et c'est une chose bien étonnante que ce pauvre moribond ait pu donner des signes si évidents de vie, puisqu'il a pu collecter *dix fois* plus que l'Eglise romaine pour la propagation de la foi. Toutes les sociétés des divers

[1] Mandement pour l'année 1860.

pays protestants ont publié leurs rapports de 1860; si l'évêque avait voulu jeter les yeux sur ces divers rapports, il aurait vu les effets étonnants produits par ces différentes armées paisibles qui ne veulent ni de *théologiens militaires*, ni de *docteurs de canons*, ni de *mousquets*, et qui portent l'étendard de Celui qui s'appelle *le Prince de la paix ;* et ce n'eût pas été sans une certaine surprise, je pense, qu'il aurait découvert que le pauvre *moribond impuissant* a collecté plus cette année que dans aucune des années précédentes. — Quand le mandement de l'évêque pour 1860 a été lu dans les églises du Finistère, il est probable que de grands cris de réjouissance sont partis des rangs de l'ultramontanisme, à la nouvelle de la mort prochaine du protestantisme; mais ce moribond a la vie si tenace, que les traits de plume de n'importe quel évêque sont impuissants pour la lui ôter. — Au sujet de ce que votre évêque dit du *protestantisme fondu dans le rationalisme,* nous reconnaissons facilement qu'il y a beaucoup de rationalistes dans les nations protestantes. Après cet aveu, qui ne coûte qu'à notre cœur chrétien, l'évêque de Quimper demeure libre de penser et de croire que, parmi les millions de soi-disant catholiques, il n'y en a pas. — « Le grand Bossuet, dites-vous, a bien retracé l'effet produit dans notre pays par la lecture de la sainte Bible. » Il ne manque, certes, qu'une chose à ce tableau pour le rendre parfait, *la vérité!* Je voudrais, à cet égard, faire un appel à la conscience de M. l'abbé Mahé, qui a habité la ville d'Aberystwith. Voudrait-il nous fournir des détails sur les mœurs et la religion des habitants de cette ville? Il y a peu de

contrées dans le monde où la Bible ait été plus répandue que dans la ville qu'a habitée votre missionnaire. Eh bien! y a-t-il vu le désordre affreux dont vous parlez? Qu'il vienne raconter à ses compatriotes, sans faire violence à sa conscience, de quelle manière les chrétiens d'Aberystwith se conduisent, en particulier, le jour du Seigneur! Pour certain, M. l'abbé n'y a vu ni commerce, ni jeux de cartes, ni danses, ni courses aux chevaux, ni fréquentation des cabarets, ni tant d'autres choses semblables auxquelles les Bas-Bretons se livrent, *surtout le dimanche !!!* Mais il a vu des foules compactes se dirigeant, soit vers l'église établie où Christ crucifié est prêché par un véritable serviteur de Dieu, soit vers les églises dissidentes, où *la même doctrine* est prêchée avec fidélité. M. l'abbé Mahé doit être aussi en état de nous dire quelque chose sur la discipline établie dans les Eglises de Jésus-Christ au pays de Galles, et comment ceux qui en sont membres s'y conforment. Non, Monsieur, non, nous ne rougissons pas devant un tableau *véridique* des effets produits chez nous par la sainte Parole de Dieu.

LE PRÊTRE. — Toujours la Parole de Dieu!... Croyez-vous donc que l'Eglise catholique ne connaisse rien de cette Parole? La Bible est divinement inspirée, nous sommes d'accord là-dessus; mais ce qu'il importe d'en connaître, ce n'est pas *la lettre, le texte,* c'est *l'esprit, la pensée.* Que pourront répondre vos compatriotes quand nous leur dirons que Dieu a établi sur la terre un tribunal visible et permanent, chargé d'interpréter sa Parole en son nom et dont il garantit l'infaillibilité?

Le Gallois. — Voudriez-vous donc laisser à mes compatriotes leurs Bibles, à la condition qu'ils acceptent l'interprétation qui en sera donnée par l'Eglise infaillible ?

Le Prêtre. — Oui, certainement. La règle de la foi, c'est la Parole de Dieu confiée aux pasteurs comme un dépôt, et interprétée par l'autorité de la tradition proclamée par la voix de l'Eglise...

Le Gallois. — Eh bien, puisque la Parole de Dieu est si difficile à comprendre, ayez la bonté de me donner quelque échantillon de l'interprétation de l'Église infaillible. — Voyons, que signifient ces paroles que nous lisons dans le saint Livre[1] :

Psaume XVIII, verset 7 : « La loi du Seigneur est sans tache; elle convertit les âmes. Le témoignage du Seigneur est fidèle : il donne la sagesse aux petits. »

Epître aux Romains XV, 4 : « Tout ce qui est écrit a été écrit pour notre instruction, afin que nous concevions une espérance ferme par la patience et par la consolation que les Ecritures nous donnent. »

2 Timothée III, 15, 16, 17 : « ... Considérant que vous avez été nourri dès votre enfance dans les lettres saintes, qui peuvent vous instruire pour le salut par la foi qui est en Jésus-Christ. Toute écriture qui est inspirée de Dieu est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, et pour conduire à la piété et à la justice; afin que l'homme de Dieu soit parfait,

[1] Les citations sont faites d'après la traduction de *Le Maistre de Sacy*, seule autorisée par l'Eglise romaine. — L'auteur a cru devoir adopter cette version pour ses citations, afin de se mettre à couvert des accusations de *falsification*.

étant propre et parfaitement préparé à tout bien. »

Epître de saint Jacques I, 21 : « C'est pourquoi, renonçant à toutes productions impures et superflues du péché, recevez avec docilité la parole qui a été entée en vous et qui peut sauver vos âmes. »

Le Prêtre. — Ces versets signifient que l'Ecriture sainte ne contient pas tout ce qui est nécessaire au salut. Il faut y ajouter les traditions de l'Eglise.

Le Gallois. — Et ces paroles qui se trouvent dans Deutéronome IV, 2 : « Vous n'ajouterez ni n'ôterez rien aux paroles que je vous dis. Gardez les commandements du Seigneur votre Dieu que je vous annonce de sa part. »

Apocalypse XXII, 18, 19 : « Je déclare à tous ceux qui entendent les paroles de la prophétie contenue dans ce livre, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce livre, et que si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du livre qui contient cette prophétie, Dieu l'effacera du livre de vie, l'exclura de la ville sainte, et ne lui donnera point de part à ce qui est écrit dans ce livre. »

Le Prêtre. — Ces paroles veulent dire que l'Eglise a le droit d'ajouter et de retrancher à la Parole de Dieu, ainsi qu'elle l'a fait du second commandement et de bien autres choses.

Le Gallois. — Dites-moi encore ce que signifient ces paroles de saint Paul :

Epître aux Hébreux IX, 11, 12, 18, 22, 25, 28 : « Mais Jésus-Christ, le pontife des biens futurs, étant venu dans le monde, est entré une seule fois dans le

sanctuaire par un tabernacle plus grand et plus excellent, qui n'a point été fait de main d'homme, c'est-à-dire qui n'a point été formé par la voie commune et ordinaire. Et il y est entré, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle. Le premier (Testament) même ne fut confirmé qu'avec le sang. Selon la loi, presque tout se purifie avec le sang, et les péchés ne sont point remis sans effusion de sang. Il (Jésus-Christ) n'y est pas aussi entré pour s'offrir soi-même plusieurs fois, comme le grand prêtre entre tous les ans dans le sanctuaire, en portant un sang étranger. Mais Jésus-Christ a été offert une fois pour effacer les péchés de plusieurs, et la seconde fois il apparaîtra sans avoir plus rien du péché, pour le salut de ceux qui l'attendent. »

Epître aux Hébreux X, 10, 11, 12 : « C'est cette volonté de Dieu qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, qui a été faite une seule fois. Aussi, au lieu que tous les prêtres se présentent tous les jours à Dieu, sacrifiant et offrant plusieurs fois les mêmes hosties qui ne peuvent jamais ôter les péchés, celui-ci ayant offert une seule hostie pour les péchés, est assis pour toujours à la droite de Dieu. »

Le Prêtre. — Ces versets veulent dire que le sacrifice se renouvelle chaque fois que le prêtre dit la messe, et que Jésus-Christ n'est pas assis pour toujours à la droite de Dieu, mais qu'il descend en personne des milliers de fois par jour.

Le Gallois. — Et comment l'Eglise infaillible interprète-t-elle ces autres passages :

Matthieu XXVI, 26, 27 : « Or, pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain; et l'ayant béni, il le rompit et le donna à ses disciples en disant : Prenez, mangez : ceci est mon corps. Et prenant le calice, il rendit grâces et le leur donna en disant : Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés. »

Evangile selon saint Marc XIV, 23 : « Et ayant pris le calice, après avoir rendu grâces, il le leur donna, et ils en burent tous. »

Première Epître aux Corinthiens XI, 25, 26, 28 : « Il prit de même le calice, après avoir soupé, en disant : Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang, faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous le boirez. Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain, et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. Que l'homme donc s'éprouve soi-même, et qu'il mange ainsi de ce pain et boive de ce calice. »

Le Prêtre. — Ces versets signifient qu'il ne faut pas donner du vin au peuple dans l'Eucharistie, mais seulement une hostie consacrée.

Le Gallois. — Veuillez m'expliquer aussi les passages suivants :

Première Epître à Timothée II, 5 : « Il n'y a qu'un Dieu ni qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme. »

Evangile selon saint Jean XIV, 6 : « Jésus dit : Je suis la voie, la vérité et la vie : personne ne vient au Père que par moi. »

Livre des Actes IV, 12 : « Il n'y a point de salut par aucun autre (que Jésus-Christ) ; car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devions être sauvés. »

Le Prêtre. — Le sens de ces versets est : qu'il faut prier tous les saints, les invoquer et les honorer.

Le Gallois. — Et cette affirmation de saint Paul, que veut-elle dire?

Epître aux Romains III, 12 : « Ils se sont tous détournés du droit chemin; ils sont tous devenus inutiles; il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul. »

Le Prêtre. — Depuis l'avénement de Pie IX, l'Eglise a découvert que saint Paul a commis une grave erreur en affirmant que « *tous* se sont détournés du droit chemin, » puisque la Vierge Marie fait exception.

Le Gallois. — Je serais bien aise de connaître aussi l'explication des divers passages de l'Ecriture que voici :

Psaume XVIII, 12 : « Qui est-ce qui connaît ses fautes? Purifiez-moi, mon Dieu, de celles qui sont cachées en moi. »

Proverbes XX, 9 : « Qui peut dire : Mon cœur est net, je suis pur de péché? »

Esaïe, LXIV, 6 : « Nous sommes tous devenus comme un homme impur, et toutes les œuvres de notre justice sont comme le linge le plus souillé.

1 Jean I, 8 : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. »

Le Prêtre. — Voici la signification de ces paroles :

Les bonnes œuvres de l'homme le justifient; ses jeûnes, ses aumônes et ses pénitences sont méritoires devant Dieu.

Le Gallois. — Oh ! que c'est consolant ! Veuillez m'édifier encore sur ces paroles :

Evangile selon saint Jean 1, 29 : « Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde. »

Epître aux Romains VIII, 1 : « Il n'y a donc point maintenant de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, et qui ne marchent pas selon la chair. »

Epître aux Hébreux I, 3 : « ... Après nous avoir purifiés de nos péchés, il (Jésus) est assis au plus haut ciel, à la droite de la souveraine Majesté. »

Première Epître de saint Jean I, 7 (fin) : « Le sang de Jésus-Christ nous purifie de tout péché. »

Le Prêtre. — Ces déclarations de la Parole de Dieu veulent dire que le sang de Christ ne nettoie pas de tout péché; qu'il y a des péchés véniels que le purgatoire seul peut expier.

Le Gallois. —Mais alors, comment doivent s'expliquer ces autres versets ?

Ezéchiel XVIII, 20 : « L'âme qui a péché mourra elle-même : le fils ne portera point l'iniquité du père, et le père ne portera point l'iniquité du fils; la justice du juste sera sur lui, et l'impiété de l'impie sera sur lui. »

Epître aux Romains VI, 23 : « La mort est la solde et le payement du péché. »

Epître aux Galates III, 10 : « Tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi sont dans la malédic-

tion, puisqu'il est écrit : Malédiction sur tous ceux qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans le livre de la loi. »

Epître de saint Jacques II, 10 : « Quiconque ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée. »

Le Prêtre. — Il est vrai que ces diverses déclarations paraissent favoriser l'opinion que chaque péché mérite la colère et la malédiction de Dieu. Mais l'Eglise a décidé que le péché véniel ne mérite ni l'enfer, ni la malédiction de Dieu.

Le Gallois. — Quel est, je vous prie, l'opinion de l'Eglise sur les versets suivants :

Première Epître aux Corinthiens XIV, 11, 16, 19 : « Si donc je n'entends pas ce que signifient les paroles, je serai barbare à celui à qui je parle, et celui qui me parle me sera barbare. — Si vous ne louez Dieu que du cœur, comment un homme du nombre de ceux qui n'entendent que leur propre langue répondra-t-il : Amen, à la fin de votre action de grâce, puisqu'il n'entend pas ce que vous dites? — J'aimerais mieux ne dire dans l'Eglise que cinq paroles dont j'aurais l'intelligence, pour en instruire aussi les autres, que d'en dire dix mille dans une langue inconnue. »

Le Prêtre. — Par ces paroles, saint Paul enseigne qu'il faut toujours lire en latin la Bible dans les églises, et ne pas négliger de prier aussi toujours en latin, afin que le peuple ne puisse rien comprendre.

Le Gallois. — Permettez-moi encore une seule question. Comment l'Eglise infaillible explique-t-elle ces paroles de saint Paul?

Première Epître aux Corinthiens IX, 5 : « N'avons-nous pas le pouvoir de mener partout avec nous une femme qui soit notre sœur en Jésus-Christ, comme font les autres apôtres et les frères de notre Seigneur, et Céphas ? » (Voir aussi Matthieu VIII, 14.)

Première Epître à Timothée III, 2, 3, 4 : « Il faut que l'évêque soit irrépréhensible, qu'il n'ait épousé qu'une femme ; qu'il soit sobre, prudent, grave et modeste, chaste, aimant l'hospitalité, capable d'instruire ; qu'il ne soit ni sujet au vin, ni violent et prompt à frapper ; mais équitable et modéré, éloigné des contestations, désintéressé ; qu'il gouverne bien sa propre famille, et qu'il maintienne ses enfants dans l'obéissance et dans toute sorte d'honnêteté. »

Le Prêtre. — Cela signifie que le mariage est interdit au clergé. Le saint concile de Trente a décidé que le mariage du clergé est une profanation du sacerdoce.

Le Gallois. — Pardonnez-moi, Monsieur... Mais je ne puis me persuader que vous soyez sérieux dans les explications que vous me donnez de la Parole de Dieu. Rassurez-moi, je vous en prie.

Le Prêtre. — Mais certainement, je suis sérieux. Je n'ai fait que vous rapporter, avec le plus profond respect pour l'Eglise infaillible, les paroles de nos conciles, de nos catéchismes et de nos plus éminents docteurs.

Le Gallois. — C'est donc bien sérieusement que vous m'avez parlé ? — Dans ce cas, Monsieur, il demeure évident que, dans telle circonstance donnée, « une pauvre vieille femme peut avoir plus de lumières

que toute une assemblée d'évêques, » car il vous serait difficile de trouver, soit dans le pays de Galles, soit ailleurs, une pauvre vieille femme qui, mise en présence des portions si simples et si claires de la Parole de Dieu, que nous venons d'examiner, en donnât une explication aussi diamétralement opposée à la vérité et au bon sens que n'est celle que vous venez de me donner vous-même d'après vos conciles et vos savants docteurs. — Vous craignez que le peuple n'interprète mal la Parole de Dieu sans l'intervention de l'Eglise; mais vous ne paraissez pas craindre que votre interprétation soit mal comprise; vous la livrez en toute sécurité au peuple, lui disant par là : « Ne croyez pas *sans nous* à la Parole de Dieu, mais croyez *sans aucun secours à notre interprétation;* ne croyez pas à ce que Dieu vous dit lui-même, mais croyez *à ce que nous voulons qu'il vous ait dit.* » — Oh! abus de raisonnement! Quoi! vous voulez nous persuader que les décisions de votre Eglise sont plus dignes de foi que les déclarations de l'Esprit de Dieu qui a dicté sa Parole? Quoi! vous prétendez que les simples laïques comprendront mieux les décisions dogmatiques subtiles et entortillées des prêtres, des évêques et des papes *s'appelant l'Eglise,* que le langage simple, clair, affectueux et plein de charité de la Parole de Dieu?... Mais, Monsieur, vous pourrez compter par milliers dans le pays de Galles, les âmes simples et humbles qui ont trouvé la vérité dans la sainte Bible, et qui se réjouissent en la pratiquant!... Si vous leur demandez *comment* elles lisent la Bible, elles vous répondront sans hésiter : « Ce n'est pas en notre propre esprit que

nous plaçons notre confiance, mais dans l'Esprit de Dieu. » — Ne dites pas, Monsieur, « que nous traitons les livres sacrés comme des ballots de marchandises avariées que l'on jette sur tous les rivages. » Nous ne disons pas que chaque fidèle doive s'abandonner à ses opinions particulières, mais nous disons qu'il doit lire la Bible en priant Dieu de lui en donner l'intelligence. Tous les chrétiens du pays de Galles seront d'accord pour vous dire : « Nous avons un guide qui s'offre pour nous conduire : ce guide, c'est Dieu lui-même ; c'est le Saint-Esprit. Avec le Saint-Esprit pour guide, nous avons aussi Dieu pour père et Jésus-Christ pour frère ; car il est écrit : « Tous ceux qui sont conduits « par l'Esprit de Dieu sont enfants de Dieu, ses héri- « tiers et les cohéritiers de Jésus-Christ » (Romains VIII, 14 et 17). Jetés seuls sur une île déserte, si nous avions la Bible dans nos mains et le Saint-Esprit dans nos cœurs, nous aurions tout ce qui est nécessaire pour connaître le Seigneur et pour trouver grâce devant lui[1]. »

[1] *Lucile.*

SECOND ENTRETIEN

Le Prêtre. — Je vous disais dans notre premier entretien, Monsieur, que plusieurs de mes compatriotes ont l'intention de tenter des efforts pour tirer vos misérables Gallois de leur état d'esclavage et de dégradation morale. Je ne doute pas que vous n'appreniez avec quelque surprise, aujourd'hui, que les Gallois, sous prétexte de distribuer la sainte Bible parmi nos pieux paysans, ont envoyé des émissaires dans notre pays pour y jeter la méfiance et la discorde.

Le Gallois. — Je n'en suis nullement surpris, Monsieur. Puisque vous envoyez des missionnaires dans notre pays, pourquoi prendre en mauvaise part que nous suivions votre exemple à l'égard de la Basse-Bretagne? C'est le principe de la réciprocité des bons offices qui a inspiré les Gallois. Vous croyez, dans votre âme et conscience, que les Gallois sont victimes des huguenots et du démon, et vous désirez les arra-

cher à ces deux ennemis de l'humanité ! C'est un désir très louable, et sans partager votre conviction, nous respectons les efforts qu'elle vous inspire. Mais les Gallois, de leur côté, croient fermement que leurs frères Bretons devraient connaître et posséder la Parole de Dieu, qu'ils ont ignorée jusqu'ici, et sous l'empire de cette conviction, ils ont envoyé, non pas comme vous l'affirmez, des émissaires chargés de semer la *méfiance* et la *discorde*, mais des messagers de la bonne Nouvelle du salut gratuit, chargés de proclamer parmi leurs frères les miséricordes infinies de notre Dieu et de notre commun Sauveur. A ce titre, ils ont droit, de votre part, tout au moins au respect de leurs intentions et à la même liberté d'action qui est accordée aux agents de la propagande catholique dans notre pays; car vous savez que vos missionnaires jouissent d'une grande liberté religieuse dans le pays de Galles; c'est un de vos savants laïques qui le dit en ces termes : « Que ne peut-on attendre de la propagation incessante d'une foule d'écrits de toute espèce et de tout format répandus par les soins et le prosélytisme de catholiques dévoués ? Que ne peut-on pas espérer, enfin, des efforts de l'épiscopat et des ordres religieux qui prient, qui prêchent, qui *enseignent* aujourd'hui *en toute liberté* dans la patrie d'Henri VIII et d'Elisabeth [1] ? » J'aime à penser que les missionnaires gallois vous trouveront disposés à leur accorder la même liberté dans votre vieille Armorique.

Le Prêtre. — Certainement non, Monsieur, car nous

[1] M. L'Aimée.

prêchons la vérité, et eux propagent le mensonge! D'après les principes de l'Eglise, les hérétiques jouissent de beaucoup trop de liberté dans notre pays. « Si nous avions ici le même pouvoir dont jouit l'Eglise dans beaucoup de pays en Europe, vos compatriotes seraient bientôt empêchés de propager leurs abominables erreurs parmi nos pieux paysans [1]. »

Le Gallois. — Dans ce cas, les hérétiques comprennent la liberté de conscience beaucoup mieux que votre Eglise. C'est une chose assez étonnante, que ce soit précisément *la véritable Eglise* qui ait oublié cette maxime du Sauveur : « Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les-leur aussi de même, car c'est là la loi et les prophètes » (Matthieu VII, 12).

Le Prêtre. — Vous avez beau citer des paroles du Sauveur, il est impossible de ne pas éprouver un profond chagrin en voyant les hérétiques arriver dans notre pays, et je sympathise avec M. l'abbé Souchet, qui donne ainsi essor à ses pensées profondément tristes sur l'apparition de l'hérésie en Basse-Bretagne : « Autrefois au moins, dit-il, nos campagnes étaient fermées au souffle de l'impiété; est-il maintenant beaucoup de chaumières où elle n'ait pas fait entendre ses blasphèmes? Elle trouve encore une barrière, je l'avoue, dans l'idiome breton, ce précieux débris des anciens âges, qu'on s'efforce avec raison de restaurer et de conserver parce qu'il n'a jamais été souillé par l'hérésie; mais ces nobles efforts ne font qu'en retarder la ruine : les

[1] Paroles d'un ecclésiastique à l'auteur.

écoles le tuent! » Puis il ajoute dans une note : « N'avons-nous pas aussi la douleur de voir la propagande protestante mettre aujourd'hui tout en œuvre pour troubler le paisible sanctuaire de la chrétienne Armorique, et travailler avec acharnement à profaner sa langue toujours catholique par le mensonge et l'erreur? Les apôtres du protestantisme pénètrent jusqu'au fond de nos forêts; celle de Coatenos en Louargat est pour eux comme un grand centre d'où ils se répandent dans les paroisses d'alentour[1]. »

Le Gallois. — Si la sainte langue bretonne a été souillée par les protestants, c'est un grand malheur, j'en conviens. Quelle profanation de votre langue, en effet, que d'avoir imprimé en breton plusieurs excellents traités sur les doctrines fondamentales de la religion chrétienne! Quelle profanation, surtout, que de s'en être servi pour publier une *révision du Nouveau Testament traduit par le savant Legonidec!!!* Je serais vraiment curieux d'apprendre de quelle nature est *la sainteté de la langue bretonne*, puisqu'on la profane en l'employant comme organe des oracles de Dieu. — Rassurez-vous toutefois, Monsieur, les Gallois qui sont venus en Basse-Bretagne n'ont jamais eu la pensée de profaner, *par le mensonge et l'erreur, votre langue toujours catholique;* leur unique but est de mettre l'*épée de l'Esprit* entre les mains du peuple, et en cela ils partagent l'opinion d'un excellent ecclésiastique breton, mort en 1722, chanoine et scolastique de la cathédrale de Saint-Brieuc. M. l'abbé Souchet, qui est lui-même

1 *La Piété bretonne*, imprimée à Saint-Brieuc.

doyen du chapitre de la cathédrale de Saint-Brieuc, a sans doute beaucoup de respect pour les opinions de son savant prédécesseur, Jean Leuduger, dont la vie, écrite par M. Ropartz, de Guingamp, a paru en 1857. A la page 70 de cet ouvrage, on lit ces paroles : « L'éloquence du saint vieillard était devenue plus simple que jamais, sans être devenue moins forte et moins touchante. Il avait coutume de répéter que la Parole de Dieu, *enveloppée d'ornements humains*, est comme une épée dans le fourreau, tandis que la Parole de Dieu, *toute seule*, est comme une épée nue; » puis il ajoutait : « Est-ce qu'il ne faut pas absolument que l'épée soit nue pour pénétrer jusqu'au cœur? » Paroles sublimes, éloquentes et bibliques! Tous les germes de l'Eglise réformée se trouvent dans ces paroles du chanoine de Saint-Brieuc. Si ce saint vieillard a trouvé que rien n'égale la Parole de Dieu dégagée de toute « enveloppe d'ornements humains; » s'il a trouvé « qu'il faut absolument que l'épée soit *nue* pour pénétrer jusqu'au cœur, » ne se réjouirait-il pas de voir tous les efforts tentés pour mettre cette épée entre les mains de chaque individu? Vous dites, Monsieur, qu'il y a plus d'un million de Bas-Bretons rangés sous les drapeaux de Christ. Dès lors que l'idée des protestants de la Basse-Bretagne est de fournir à chacun de ces soldats de Christ l'épée toute nue de l'Esprit, n'est-elle pas une idée excellente? Si le digne prêtre Jean Leuduger était aujourd'hui sur la terre, ne se réjouirait-il pas de voir la Parole de Dieu, le *Nouveau Testament* breton, dégagé de toute « enveloppe d'ornements humains, » vendue au prix minime de *cinquante centimes?*

Le Prêtre. — Il paraît que la manie de parler toujours de la Parole de Dieu, est commune aux protestants gallois et aux protestants français. M. l'abbé Souchet dit que les habitants de certaines contrées de la Basse-Bretagne ont à soutenir des attaques très rudes dirigées contre leur foi, non-seulement par les Anglais, mais aussi par des Français. Ecoutez ce qu'il dit de la paroisse de Saint-Guay, dans les Côtes-du-Nord : « Pendant un demi-siècle un saint prêtre, M. Lament-Auffray, natif du lieu, a fait pleuvoir les salutaires rosées de la grâce sur ce coin de terre chéri des cieux..... La sagesse des saints lui inspirait un moyen efficace de maintenir et d'étendre, malgré les efforts extraordinaires de Satan, le règne de Dieu parmi ce peuple de marins toujours en rapport avec des protestants anglais, quelquefois même Français. » L'abbé ajoute en note « que chaque semaine, en toute saison, un navire ou deux de Jersey, montés par des protestants, viennent prendre un chargement de bestiaux au Pontrieux, où ils ont des correspondants pour leur commerce. »

Le Gallois. — Il faut avouer que les fidèles de Saint-Guay mettent leur foi bien en danger par leurs rapports constants avec des protestants anglais! surtout avec des protestants anglais qui viennent acheter des bestiaux! C'est quelque chose de vraiment surnaturel que ce peuple de marins n'ait pas fait naufrage quant à sa foi. M. l'abbé Souchet devrait prendre des mesures énergiques pour empêcher tout au moins que l'argent anglais, échangé contre des bestiaux bretons, ne porte l'hérésie dans les cœurs des habitants de « ce coin de terre chéri des cieux. »

Le Prêtre. — Je ne sais pas par quels moyens les protestants qui viennent de Jersey cherchent à séduire les pieux habitants de Saint-Guay, mais écoutez ce que M. l'abbé Souchet dit des moyens employés par un protestant français[1] : « Il n'y a pas quatre ans, un Français de pays éloigné occupait là (Pontrieux) un poste important qui lui donnait de l'influence. Il ne cachait pas qu'il était protestant et il travaillait avec une incroyable ardeur à séduire les habitants. Voyant leur attachement à la bonne doctrine, il s'abstenait de parler contre l'Eglise, contre les prêtres : c'eût été une maladresse de sa part. Il donnait à tous ceux qui voulaient en recevoir des écrits protestants, il distribuait aussi des aumônes. Il allait même visiter les malades et leur faire des lectures de ses mauvais livres. Travaillant là à une retraite, on me remit seize imprimés différents plus ou moins volumineux qu'il avait distribués. A une retraite suivante, j'en recueillis encore d'autres. Il évitait la controverse dans ses écrits comme dans ses entretiens. *Croyez, priez, lisez la Bible et vous serez sauvés.* Voilà toute sa doctrine. Avec cela seulement, fût-on *libertin, voleur, assassin,* on va droit au ciel. Au reste, d'autres protestants promettent le ciel à plus bas prix encore. Selon ceux-ci, la prière, la lecture ne sont pas nécessaires, mais seulement la foi. Pourvu qu'on ait la foi, en tuant son père et sa mère on fait son salut. »

Le Gallois. — Ce Français de pays éloigné devait

[1] Il s'agit probablement de M. Salomon, capitaine de vaisseau, neveu des MM. Monod, un des noms les plus distingués et les plus vénérés dans la France protestante.

être, en effet, un homme bien dangereux, surtout puisqu'il ne cachait pas qu'il était protestant! Avec une connaissance un peu plus étendue des maximes des fils de Loyola, il aurait pu cacher son protestantisme sous le voile du papisme et obtenir, de son *incroyable ardeur à séduire les habitants*, des succès beaucoup plus brillants. Quelle hardiesse aussi, d'oser visiter les malades pour leur faire de *mauvaises lectures!* Puis, quelle monstrueuse croyance que celle de cet étranger qui disait à tous ceux qui voulaient l'entendre : « *Croyez, priez, lisez la Bible et vous serez sauvés!!!* » Par un rapprochement tout naturel et qui n'a pas pu échapper à M. l'abbé Souchet, je vois que ce protestant français était complétement imbu de l'hérésie de saint Paul, qui, du fond de sa prison de Philippes, criait à son geôlier : — « Crois au Seigneur Jésus-Christ, et tu seras sauvé » (Actes XVI, 31). Il est à supposer, de plus, qu'à la vue de *libertins, de voleurs, d'assassins*, ce protestant français dut éprouver, comme saint Paul, des moments de ravissement et d'ineffable joie, puisqu'il voyait ces gens « marchant droit au ciel ; » et comme conséquence toute naturelle de tels principes, il a fallu que ce protestant étranger fût lui-même un libertin, un voleur, un assassin. Or, s'est-il conduit de cette manière pendant son séjour à Pontrieux? Voilà ce que M. l'abbé Souchet n'a pas osé affirmer, étant lui-même pleinement convaincu du contraire; mais les choses écrites à ce sujet par *le doyen du chapitre de la cathédrale de Saint-Brieuc,* suffisent amplement pour inspirer à tout lecteur la plus profonde pitié, car vous avouerez, Monsieur, qu'il est triste de penser qu'un doyen ait pu écrire de pareilles choses. —

Si M. l'abbé avait voulu se mettre en rapport avec ce protestant français [1], il aurait acquis promptement la conviction que la Bible, qui faisait les délices de cet étranger, lui inspirait la plus profonde horreur pour *le libertinage, le vol et le meurtre,* puisqu'il y est dit : « La grâce de Dieu, salutaire à tous les hommes, a été manifestée ; et elle nous enseigne qu'en renonçant à l'impiété et aux convoitises du monde, nous vivions dans la tempérance, dans la justice et dans la piété » (Tite II, 11, 12). Les meilleurs juges, sur ce point, sont les habitants de Pontrieux, ce me semble ; eh bien, quelle est leur opinion sur ce *Français?* Je suis persuadé que pas un seul habitant de ce pays-là n'accuse ce protestant étranger de lui avoir lu un *mauvais livre;* et je porte le défi à M. l'abbé d'indiquer *un seul mauvais livre* parmi les différents imprimés qui lui ont été remis, à moins qu'il n'appelle de ce nom d'excellents traités sur des sujets religieux, ou même la sainte Parole de Dieu ! ! ! M. l'abbé se trompe s'il croit entraver la marche et les principes de la Réforme en Bretagne, en portant des accusations aussi gratuites contre un homme respectable et pieux auquel l'opinion publique et le bon sens populaire ont déjà rendu justice. Quant à ces protestants qui promettent le ciel *à plus bas prix que le Français de pays éloigné*, et qui

[1] Nous serions enchantés de prêter quelques discours du vénéré défunt A. Monod, oncle de M. Salomon, à M. Souchet. Il y verrait *la vraie éloquence chrétienne.* Ou si nous pouvions persuader à M. l'abbé de lire *Lucile* par le même auteur, il ferait alors, nous l'espérons du moins, tout son possible pour répandre la Parole de Dieu parmi ses compatriotes.

disent « que, pourvu qu'on ait la *foi*, en tuant son père et sa mère on fait son salut, » si M. Souchet les connaît, j'espère qu'il se hâtera de leur donner la Parole de Dieu, afin de les détourner d'une croyance qui ne peut que les perdre. Mais s'il ne les connaît pas, je prendrai la liberté de lui rappeler ce commandement du Seigneur : « Tu ne diras pas de faux témoignages contre ton prochain » (Exode XX, 16).

Le Prêtre. — Le protestantisme ne fera jamais de progrès dans notre pays. Nous ne craignons pas les efforts de l'hérésie, et je dirai, en empruntant les paroles de l'abbé Karis, de Pedemec : « Que les prosélytes qu'il arrive parfois au protestantisme de faire ou de trouver tout faits parmi nous, sont des individus qui attendent quelques bénéfices pour solder leur apostasie, marchandise de leur conscience[1]... Ce sont des individus vivant depuis longtemps dans le mépris des devoirs, dans la haine de l'ordre divin, dans l'adoration de leurs penchants déréglés dont ils sont effrontément les apologistes. La religion catholique leur est odieuse par ses lois sévères, ses menaces, ses exemples. Quel bonheur pour eux de rencontrer la Réforme, qui les établit libres penseurs, pour pouvoir être libres faiseurs ;... des vaniteux, des fanfarons, des hommes irréligieux, des voluptueux, des lâches, des chrétiens dont les croyances sont en décrépitude, et

[1] Toujours la vieille calomnie. Depuis l'ouverture de notre temple à Quimper, plus de cent soixante personnes se sont présentées chez nous pour se faire protestantes, moyennant de l'argent. Si l'assertion de l'abbé était vraie, nous pourrions en avoir un nombreux troupeau sous peu.

qui veulent une morale au grand rabais. Voilà les mauvaises herbes qui passent par-dessus nos murs dans les champs de Luther, comme s'en est plaint un ministre protestant. Qu'on leur demande quelle doctrine ils embrassent en entrant dans le protestantisme, ils ne le disent pas car ils ne le savent pas. Qu'on leur demande à laquelle des mille et une sectes protestantes ils vont croire et appartenir, peu leur importe, pourvu qu'il n'y ait plus pour eux de confession, de messe, de jeûne, d'abstinence, de vœux, de célibat, de gêne, etc., etc. Ils vont à Luther une grisette entre les bras, et justifieront toute incontinence par le système de Buffon dans l'*Histoire naturelle des animaux*. Un homme que je connais et qui passe pour protestant parce qu'il est irréligieux et qu'il fait des agapes avec des vierges protestantes envoyées en mission, a donc raison de dire : *Le protestantisme est une ganacherie* [1]. » J'espère que vos Gallois profiteront de cette description juste et éloquente des prosélytes qu'il arrive parfois au protestantisme de faire parmi nous.

Le Gallois. — Quel style élevé et chrétien que celui de votre abbé Karis ! Quelle élévation de sentiments et de pensées ! Surtout quelle charité évangélique ! Du reste, le style, les sentiments et la noblesse des pensées sont parfaitement en rapport avec les affirmations déloyales et plus qu'étranges de l'auteur de ce fragment, que vous venez de me citer. M. l'abbé Karis et ses collègues savent parfaitement que le protestantisme ne solde jamais ses prosélytes ; ils

[1] Lettre de M. l'abbé Karis à l'auteur.

n'ignorent pas davantage que celles de leurs ouailles qui passent au protestantisme sont, d'ordinaire, des catholiques droits et sincères, que l'excès des superstitions romaines a fini par éclairer, et qui rejettent le joug insupportable *des lois sévères, des menaces* cléricales et *des exemples* parfois fort tristes de la religion catholique, pour se charger du « joug doux et facile de Jésus-Christ » (Matthieu XI, 29, 30). Mais j'avoue qu'il arrive aussi assez fréquemment que des *vaniteux*, des *fanfarons*, des *hommes irréligieux*, des *voluptueux*, des *lâches*, qui, d'après l'abbé Karis lui-même, étaient tels dans le catholicisme, viennent frapper à la porte du protestantisme. Dans ce cas, conformément aux enseignements de notre divin Maître, « nous ouvrons à celui qui frappe, » nous lui donnons la Parole de Dieu, nous le plaçons sur le chemin qui conduit à Christ, et nous l'accompagnons de nos prières, laissant à la grâce toute-puissante du Seigneur le soin de convertir les cœurs et de les purifier par le sang de Christ. Notre conduite en pareille circonstance peut déplaire à M. l'abbé Karis et à ses collègues, mais elle a certainement la plus complète approbation de celui qui « est venu pour chercher et sauver ce qui était perdu » (Luc XIX, 10), et qui n'a jamais repoussé ni *les péagers, ni les gens de mauvaise vie*. C'est ainsi, Monsieur, que des chrétiens doivent se conduire à l'égard de leurs malheureux frères tombés dans la dégradation; aussi je plains bien sincèrement ce certain *ministre protestant* qui, d'après M. Karis, trouvait mauvais *que les champs de Luther fussent ouverts aux mauvaises herbes* du jardin

du Vatican. Ce pauvre ministre comprenait donc bien mal la volonté du Seigneur et les devoirs de l'Eglise chrétienne à l'égard du monde inconverti ! Après tout, ces *mauvaises herbes*, méprisées par M. l'abbé Karis, qui passent par-dessus vos murs, si mauvaises qu'elles soient, sont toujours *des créatures de Dieu, des âmes immortelles* ; c'est le péché, sans doute, qui les a dégradées, souillées, privées de leur nature primitive, mais si elles sont restées à l'état de « mauvaises herbes, » n'est-ce pas aussi un peu la faute du système de culture qui leur a été appliqué dans le jardin de l'Eglise romaine? Je le crois fermement, car « la confession, la messe, le jeûne forcé, les vœux, etc., etc., » sont des préceptes de culture morale que je ne trouve indiqués nulle part dans l'Evangile. Quand donc « ces mauvaises herbes » passent par-dessus vos murs et viennent dans les champs du protestantisme, nous *ne les repoussons jamais*, mais nous les soumettons à l'action purifiante et sanctifiante de la Parole de Dieu, et ce moment est solennel et décisif ! Pour les unes, la Parole de Dieu est une « odeur de vie qui leur donne la vie » (2 Cor. II, 16), et les change en « plantes célestes qui s'accroissent pour le ciel. » Pour les autres, cette même Parole de Dieu est une « odeur de mort » qu'elles ne peuvent supporter parce qu'elles veulent persister dans leurs iniquités, qu'elles méprisent la Bible et qu'elles refusent de changer de conduite, et de vivre « dans la tempérance, la justice et la piété ; » et celles-ci, le protestantisme, pas plus que le catholicisme, ne les compte au nombre des disciples de Jésus-Christ ; M. l'abbé Karis le sait fort

bien. — Je ne suivrai pas M. Karis dans ses dernières affirmations sur le protestantisme. Le tableau qu'il en fait touche de trop près à l'obscénité pour qu'une justification soit même nécessaire. Je m'étonne, Monsieur, qu'un prêtre catholique, qui a cru devoir faire vœu de célibat perpétuel pour atteindre une sainteté parfaite de corps et d'esprit, puisse après cela souiller à tel point son imagination en caressant des objets d'une obscénité aussi révoltante ! Est-ce donc par nécessité de position, Messieurs, que vous adhérez si unanimement à cette maxime de Loyola : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose? » Ah ! Messieurs, cette odieuse maxime a pu vous servir dans un temps d'ignorance universelle, elle peut bien vous servir encore contre le protestantisme dans des contrées reculées comme la Basse-Bretagne, mais elle ne vous servira plus longtemps. Nous sommes dans un siècle où la vérité se fraye un passage par toutes les fissures de l'édifice vermoulu du romanisme. La Parole de Dieu est répandue partout !... L'Amérique est toute ouverte à l'Evangile ; l'Océanie voit ses peuples, naguère encore idolâtres et anthropophages, servir le vrai Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé ; l'Asie cède aussi à la pression de la vérité biblique; l'Afrique est en fleurs sur bien des points; et l'Europe, Monsieur, cette vieille Europe qui avait pu descendre dans l'abîme des ténèbres jusqu'à s'asseoir sur les degrés de l'inquisition ! elle aussi se dégage de ses liens; déjà plusieurs pays ont brisé avec la servitude monacale et la tyrannie du Vatican pour se placer sous l'étendard glorieux de l'Evangile. Cette

œuvre d'émancipation marche d'un pas ferme; actuellement elle agit même en Italie où la liberté de conscience, ce noble apanage de l'homme, a fait tomber les barrières élevées par les papes, pour faire place aux colporteurs bibliques et aux hérauts de l'Evangile! Quant à ceux qui sont sortis de vos rangs, en Basse-Bretagne, j'espère qu'ils comprennent et pratiquent mieux que M. l'abbé Karis cet enseignement de saint Paul : « Recherchez avec ardeur la charité qui est patiente, douce, qui supporte tout; qui n'est ni envieuse, ni insolente, ni malhonnête; qui ne cherche point son intérêt, qui ne s'aigrit point, qui ne soupçonne point le mal » (1 Cor. XIII, 4, 7; XIV, 1). Les Gallois voient dans cette charité bien comprise et bien pratiquée les conditions essentielles de la paix des peuples, des familles et des individus; or comme la Bible seule l'enseigne et que la Bible n'est pas connue en Basse-Bretagne, je pense que mes compatriotes ne reculeront devant aucun sacrifice légitime pour la faire parvenir à tous leurs frères d'Armorique.

Le Prêtre. — Vos Gallois feraient mieux de rester chez eux que de venir dans notre pays jeter leurs Bibles sur tous les rivages. A vous entendre, on dirait que la sainte Eglise infaillible n'a pas eu soin de donner la Parole de Dieu à ses enfants! Je ne crains pas d'affirmer, Monsieur, que les Bas-Bretons préfèrent l'interprétation de l'Eglise catholique à votre interprétation individuelle. Ils ont plus de confiance dans l'assistance de leur clergé que dans les paroles des apôtres de mensonge. Je vous porte le défi de soutenir le reproche que vous nous faites d'avoir la Bible en

dédain et de préférer à sa Parole celle de la tradition, des conciles et des papes.

LE GALLOIS. — J'accepte votre défi, et au lieu de faire appel à la calomnie, j'aurai encore recours à quelques faits simples et véridiques. Les voici : 1º Votre Eglise a ajouté plusieurs livres apocryphes et évidemment humains à la plus pure Parole de Dieu; livres qui n'ont jamais été reconnus par les juifs et par les premiers chrétiens comme livres inspirés; livres dont plusieurs sont édifiants, à la vérité, mais dont beaucoup d'autres sont en opposition avec la loi de Moïse, justifient le mensonge, la sorcellerie, font l'éloge du suicide, de la vanité, renferment des fables, et sont remplis de contradictions; livres reconnus humains par les auteurs sacrés eux-mêmes : par Melito, évêque de Sardes; par Origène, Hilaire, Athanase, Cyrille de Jérusalem, Epiphane, Grégoire de Naziance, Jérôme, le concile de Laodicée en 364, et qui, pour plus grande preuve, n'ont jamais été cités par Jésus-Christ et les apôtres dans les six cents citations environ qu'ils font de l'Ancien Testament; livres qui n'ont jamais été écrits en hébreu, et qui n'ont point été admis dans le classement que l'historien juif Josèphe a fait des livres de l'Ancien Testament. 2º Vous avez mis les traditions humaines au niveau de la Parole de Dieu, doctrine réprouvée par Jésus-Christ, par les apôtres et par les chrétiens primitifs. « C'est en vain qu'ils m'honorent, dit Jésus-Christ, enseignant des maximes et des ordonnances humaines » (Matth. XV, 9). « Pourquoi violez-vous le commandement de Dieu par votre tradition? »

(Matth. XV, 3.) Voyez aussi l'épître de saint Paul aux Galates, ch. I, v. 14; Coloss. II, v. 8, etc. « Cessez, dit saint Athanase, de nous exposer ce qui n'est pas écrit. Les livres de Dieu suffisent pour l'acquisition de toute vérité. Ils sont seuls l'école de la piété, et nous ne voulons ni entendre ni alléguer que ce qu'ils renferment. » — « C'est renier publiquement la foi, c'est une arrogance criminelle, dit saint Basile, que d'ajouter à l'Ecriture ce qui n'est pas écrit, puisqu'en elle est l'instruction suffisante du Saint-Esprit. » Je pourrais ajouter les opinions d'Irénée, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie, de Cyrille d'Alexandrie, de Cyprien, de Chrysostome, de Jérôme et d'Augustin, etc. 3° Vous avez ajouté et retranché; vous avez ainsi altéré la pure Parole de Dieu. C'est à la faveur de vos traditions que vous avez établi vos dogmes déraisonnables, votre hiérarchie moitié judaïque, moitié païenne, vos cérémonies théâtrales et cette prétention à dominer sur l'esprit, la conscience et l'intelligence des hommes. Vous dites que les Bas-Bretons préfèrent l'interprétation de l'*Eglise* à notre interprétation individuelle. L'*Eglise* est un mot *magique* dans votre bouche. Vous avez réussi à persuader à des millions d'âmes qu'il y a un ordre de personnes formant l'*Eglise* qui *pensent*, *croient*, *prient* et *agissent* pour les autres. Dites-moi sérieusement, je vous en prie, où je pourrai trouver cette remarquable réunion de personnes qui doit me conduire à la vérité. Vous me dites : « Adressez-vous à l'Eglise catholique, romaine et apostolique. » Pour encourager ma docilité, vous allez sans doute me fournir tous les moyens

possibles d'éclairer ma conscience. Vous ne me parlerez peut-être que du dernier concile œcuménique, du concile de Trente, celui qui a déclaré articles de foi un grand nombre de doctrines enseignées par quelques docteurs, mais non encore universellement reçues dans votre Eglise, cependant *infaillible*. Vous placerez donc devant moi ces immenses in-folio, recueils des canons de ce concile qui chercha pendant vingt-cinq ans la vérité, et vous me direz : *Voilà l'opinion de l'Eglise*. Mais après avoir parcouru ces énormes volumes, nous trouverons que c'est ce concile qui a ajouté les livres apocryphes à la Parole de Dieu, qui a sanctionné la doctrine antiscripturaire des *péchés véniels* et du *purgatoire*, celle du mérite des œuvres, celle, si productive, des *prières pour les morts*, celle de la transsubstantiation, et beaucoup d'autres. J'avoue que je suis peu satisfait de cet examen, et ces décisions, prises les unes à la majorité de cinq voix, comme pour les livres apocryphes, d'autres sans majorité aucune, comme pour le retranchement de la coupe au peuple, etc., ne m'inspirent pas, je vous l'avoue, une bien grande confiance. Passant par-dessus le concile de Trente, vous me faites rétrograder vers le moyen âge, et là, que me montrez-vous? Un amas de prêtres et de conciles toujours s'appelant l'*Eglise*, et professant les doctrines les plus extravagantes, en partie épicuriennes, en partie aristotéliennes, en partie cérémoniales, et assez peu évangéliques ; pourtant il y a encore une grande différence entre eux et le concile de Trente. Enfin, toujours à la recherche de la vérité, j'irai un peu plus loin, et alors que trouvons-

nous? Nous trouvons papes contre papes, conciles contre conciles, évêques contre évêques s'excommuniant, s'anathématisant les uns les autres ; une ignorance complète de l'Ecriture sainte, que les ecclésiastiques même ne connaissaient pas, comme le prouvent plusieurs textes de sermons contre la traduction du Nouveau Testament par Wicleff, que des prêtres romains appelaient un *livre nouveau, rempli d'hérésies*. Au milieu de ce chaos de disputes et de divisions entre papes et conciles, comment puis-je découvrir l'*Eglise*, et l'*Eglise infaillible?* Vous me répondez toujours : « C'est l'Eglise romaine qui seule prétend à ce titre. » Mais nous avons vu le concile de Trente, qui non-seulement est en désaccord avec les autres conciles, mais qui, s'élevant au-dessus de tous et même usurpant la puissance de Dieu, change la doctrine et ajoute de nouveaux livres à la *Parole révélée*. Nous avons vu les luttes du moyen âge, dans lesquelles les principes du païen Aristote étaient préférés aux paroles de Jésus-Christ et des apôtres; nous avons vu les interminables inimitiés des *scotistes* et des *thomistes* qui divisèrent l'Eglise pendant si longtemps, et nous vous demandons : Où est la *vérité?* Enfin, après bien des recherches, nous arrivons aux temps primitifs de l'Eglise, et alors je vois avec transport ce que je cherchais, je trouve des hommes que l'amour du pouvoir, des richesses, de l'insatiable désir de dominer sur la conscience n'ont point corrompus; je trouve des hommes qui, aussi, croyaient à une *Eglise* aussi bien que vous, mais à une Eglise composée de tous les fidèles, et non pas de *prêtres*

seulement. De plus, ces hommes posaient, comme règle infaillible, que tout ce qui est nécessaire au salut se trouve renfermé dans l'Ancien et le Nouveau Testament, et que si aucun homme ou réunion d'hommes, ou mieux, un ange du ciel venait à enseigner des doctrines contraires à celles qui sont révélées dans la Parole de Dieu, l'Eglise, loin de les croire, devait prononcer anathème contre eux.

Et maintenant, en terminant cette petite discussion, je vous dirai que ce n'est pas en lisant l'histoire, ni par de simples ouï-dire que j'ai formé mon opinion sur le degré de connaissances évangéliques que possèdent les paysans bretons. Non, j'ai visité moi-même un grand nombre de familles dans la Basse-Bretagne, j'ai conversé avec elles dans leur propre langue, je les ai trouvées un peuple bien intéressant; mais dire que les Bretons sont éclairés sur les vérités de l'Evangile, ce serait avancer une grande absurdité. Ils sont crédules et superstitieux au suprême degré, ce qui nous autorise à déclarer dans les propres paroles de l'Ecriture qu'ils ont du zèle pour Dieu, mais que leur zèle n'est pas selon la science. Vous avez bien réussi à faire croire à des milliers de vos compatriotes que Jésus-Christ a chanté la première messe, que saint Pierre disait souvent une basse messe à neuf heures du matin, que saint Paul chantait les vêpres en latin l'après-midi, que saint Jacques prêchait très souvent sur le purgatoire, et ainsi du reste. Les Gallois désirent du fond de leur cœur persuader à leurs frères les Bas-Bretons d'étudier pour eux-mêmes la sainte Parole de Dieu ; alors ils sau-

ront tous la force et la vérité de ces paroles, écrites par un savant français, lorsqu'il eut quitté l'Eglise de Rome pour se joindre à l'Eglise évangélique ; « Sachez bien qu'au temps des apôtres, la religion chrétienne n'était pas défigurée comme elle l'est aujourd'hui dans l'Eglise romaine ; il n'y avait ni statues, ni tableaux, ni ornements éblouissants, ni cierges, ni cérémonies, ni processions, ni confessionnaux, ni absolution, ni autels, ni messe, ni vêpres, ni eau bénite, ni mois de Marie, ni rosaires, ni scapulaires, ni médailles, ni chapelets, ni litanies, ni indulgences, ni pèlerinages, ni extrême-onction, ni purgatoire, ni abstinence de viandes, ni gras, ni maigre, ni carême, ni quatre-temps, ni vigiles, ni célibat des prêtres, ni curés en soutane, ni évêques crossés et mitrés, ni pape coiffé d'un trirègne, ni infaillibilité, etc., etc. Non, il n'y avait rien de ce vain échafaudage que l'avarice et la mondanité du clergé romain dressèrent successivement à la faveur de l'ignorance et de la superstition des siècles suivants. Tout cela est de l'invention des prêtres et des moines. Ce sont des nouveautés. Où est donc la religion de nos pères dans ce chaos? » Faites disparaître toutes ces choses. Revenez, comme les Gallois, à l'ancien culte, au culte en esprit et en vérité, tel qu'il a été établi par Jésus-Christ et les apôtres, et alors nous serons unis en esprit par le lien de la paix. Amen !

Paris. — Typographie de Ch. Meyrueis et Cie, rue des Grès, 11.

